

l'aurOre boréale

Vol. 15 N°6 Whitehorse YUKON Vendredi 21 août 1998 2 \$



Des frimousses heureuses au camp d'été
Annie Martin, Samara Robertson et Fanny Cashaback-Ouimet
s'amuse lors d'une activité au camp.

Photo : K.Sormany-Albert

◆ Camp d'été en français

Robin des épinettes : un franc succès

Malgré l'incendie de forêt qui a assailli le camp de Braeburn, dix-sept braves campeuses et campeurs ont tout de même réussi à se joindre à la bande de Robin des épinettes (version yukonnaise de Robin des bois). Du 26 au 31 juillet derniers, les archers de la demoiselle Marianne, les moines du frère Tuck, les gendarmes du shérif de Nottingham et les coeurs de lion du Roi Richard ont affronté les eaux glaciales du lac Marsh, les vents féroces du Nord canadien, les pluies torrentielles du Yukon et les nuits froides du mois de juillet pour faire de notre camp de plein air 1998, le meilleur au monde!

Hé oui, l'incendie de forêt qui brûle toujours près du lac Fox a obligé la première semaine du camp de plein air à être annulée et la deuxième à déménager au magnifique site de Sprucewind, près du lac Marsh. Nous y avons vécu de merveilleuses aventures en canots, en excursion, à la plage, en tentes, en forêt, mais surtout, entre ami(e)s.

Nos journées commençaient non pas avec le soleil omniprésent mais avec les cris et les rires de Zorro qui a, à sa façon, assiégé le camp de ses tours et taquineries. Plusieurs ont retrouvé leur linge perdu volant au vent du mât à drapeau... Tous se dirigeaient

ensuite vers le lac où les intrépides ours polaires se jetaient à l'eau. Onze courageux campeurs et campeuses ont mérité l'honorable titre d'Ours polaire. Ces derniers avaient droit à une tasse de chocolat chaud bien méritée, pour accompagner leur déjeuner préparé avec soin et amour par Marc-André Savard-Côté, notre cuisinier et Roch Nadon notre inspecteur.

La brave bande de jeunes s'adonnaient ensuite à des activités variées comme le vol de banque, le ballon-fou, le drapeau, la baignade, les olympiques folles, etc. Et n'oublions pas le feu de camp où plusieurs ont perdu la vie en jouant au meurtrier et encore d'autres ont avoué des amours secrets en jouant à *Je t'aime mon amour...* Ce fût également lors de ces feux de camp que l'on dégusta guimauves, bateaux de bananes, gâteaux à l'orange sans oublier les *s'mores*.

Grâce à tous les jeunes, le camp de Robin des épinettes fut un franc succès et qui sait, peut-être pourrions-nous attraper Zorro l'année prochaine?

Kristiane Sormany-Albert

◆ Scène territoriale

Les fonctionnaires signent l'entente

Au terme des négociations difficiles, le gouvernement du Yukon et ses employés s'entendent sur une nouvelle convention collective.

Plusieurs entreprises privées et gens du Yukon ont été soulagés vendredi dernier d'apprendre que les employés du gouvernement du Yukon n'avaient pas choisi l'option du piquet de grève.

Durant la semaine du 10 août, les membres du Syndicat des travailleurs du Yukon et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ont voté majoritairement pour accepter les recommandations du rapport de la Commission de conciliation et pour signer une nouvelle convention collective.

C'est depuis le mois de mars 1998 que les deux parties travaillaient pour en arriver à l'adoption d'une nouvelle convention collective. Ne pouvant s'entendre sur certaines clauses, ils décidèrent de négocier par l'intermédiaire d'un conciliateur.

Le gouvernement proposait d'augmenter le salaire d'un pour cent tandis que le syndicat cherchait à avoir une augmentation de cinq pour cent réparti sur les deux prochaines années en plus de réintroduire le deux pour cent rétrogradé qui avait été imposé par le gouvernement précédent.

Le rapport de la Commission de conciliation, déposé le 29 juillet, proposa d'augmenter le salaire de deux pour cent à partir du 1^{er} juin 1998 et encore d'un pour cent au 1^{er} janvier 1999 en vigueur jusqu'au 21 décembre 1999. Insatisfait, le syndicat a encouragé ses membres à rejeter ces recommandations.

Les 2 500 employés du gouvernement territorial ont tous reçu une copie du rapport. Certains ont partagé publiquement leurs opinions avant la semaine du vote dans des lettres à l'éditeur publiées dans les journaux locaux. La majorité des lettres exprimaient des positions contre une grève et suppliaient l'acceptation du rapport.

Suivant l'annonce du résultat du scrutin, le gouvernement territorial a heureusement accepté le résultat, tandis que les membres du conseil d'administration du syndicat ont exprimé leur déception.

« Il semble y avoir un vent de résignation qui existe chez les employés du gouvernement du Yukon dû au fait qu'il existe un taux élevé de chômage et que le secteur privé n'a pas nécessairement eu d'augmentation de salaire mais a plutôt subi des pertes d'emploi », a dit M. Jean-François DesLauriers, vice-président régional du conseil d'administration de l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour la région du Nord.

« Pourtant les deux enjeux ne sont pas reliés. Ce n'est pas parce que les employés du gouvernement reçoivent l'augmentation de salaire qu'ils méritent que tout à coup le chômage au privé va être réduit. Ce vote indique que les employés à travers le territoire sont prêts à accepter le statu quo. Je crois qu'ils ont accepté un document très dangereux parce qu'ils n'ont pas le goût de prendre en main leur avenir en tant que travailleurs. »

La démoralisation et dévalorisation des fonctionnaires ainsi que le mouvement chez les médias de ternir l'image des employés du secteur public ont contribué au résultat de vote, ajoute M. DesLauriers.

« Il y a un malaise qui existe dans la fonction publique et les fonctionnaires ne veulent pas être perçus comme étant des profiteurs. »

De son côté, le gouvernement a confirmé qu'il acceptait d'assurer la sécurité d'emploi pour la durée de la nouvelle entente.

« Nous croyons que l'entente est juste, équitable et raisonnable, étant donné la situation économique actuelle » de dire la commissaire de la Fonction publique, M^{me} Patricia Daws.

Par contre, il y a quelques demandes qui demeurent non-résolues. Parmi celles-ci, il y a le

Suite p. 2

S O M M A I R E

La santé demeure un dossier prioritaire -----	p. 2
Éditorial -----	p. 3
Un homme et son époque -----	p. 5
Un sourire de Dawson -----	p. 7
Un club d'escalade ouvert à tous -----	p. 8
Et les rapides! -----	p. 16

La santé demeure un dossier prioritaire

Le Yukon a été l'hôte de la quatrième conférence sur les affaires francophones les 9 et 10 juillet derniers. On y a discuté de santé, d'expansion économique et de transfert des compétences.

Dans la chaleur du mois de juillet, les ministres responsables des affaires francophones se sont rassemblés au Yukon pour discuter des questions qui concernent les Canadiens francophones.

La quatrième conférence ministérielle sur les affaires francophones a permis aux participants de passer en revue différents dossiers de coopération intergouvernementale. Aussi, les délégués ont été sensibilisés aux dossiers prioritaires identifiés par les communautés francophones et acadiennes : la santé, les transformations gouvernementales et le développement économique.

En matière de santé, les ministres ont demandé aux fonctionnaires responsables des affaires francophones de se pencher sur la formation en français des professionnels de la santé ainsi que celui de la prestation des soins de santé en français dans chaque province et territoire. Ceci afin d'identifier des collaborations possibles.

Durant la conférence de deux jours, les ministres ont pu étudier l'état des services de santé francophones au Canada en consultant un rapport soumis par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada intitulé *Gardons notre santé*.

L'étude a mis en évidence le manque de services adéquats auprès des communautés où la population francophone est rela-

tivement faible (c'est-à-dire entre 500 et 50 000 francophones).

Selon l'auteur, M. Paul Charbonneau, la majorité des provinces et territoires n'ont pas de politique de services en français. De plus, dans la grande majorité des cas, les hôpitaux sont des sociétés qui échappent aux lignes directrices des politiques gouvernementales (les cliniques privées n'ont pas à se soumettre aux politiques provinciales et territoriales).

M. Charbonneau ajoute qu'aux endroits où il y a des politiques de services, il s'agit presque toujours de services gouvernementaux, soit l'accueil à la réception, l'affichage, l'information écrite et le droit à la traduction.

Il conclut en constatant que « le dossier santé représente une des valeurs fondamentales du système politique canadien. Il doit se situer au centre des préoccupations linguistiques et constitutionnelles du pays ».

Au Yukon, le chef du gouvernement, l'honorable Piers McDonald, a dit que son gouvernement est conscient des besoins des Franco-Yukonnais en matière de santé. « On est bien conscient du besoin d'assurer la disponibilité de ressources suffisantes afin d'offrir des services à la population francophone ».

M. McDonald a aussi reconnu les difficultés qu'éprouve l'Hôpital général de Whitehorse à fournir un service en français de façon régulière et à offrir un service d'interprétation adéquat entre le spécialiste et le patient. Il ajoute que son gouvernement se penche présentement sur la question.

« Certainement, la notion de recruter des employés bilingues est une très grande priorité ainsi que la désignation de postes bi-



Don Boudria

lingues, non seulement à l'hôpital, mais pour des services gouvernementaux clés. C'est quelque chose que nous continuons d'examiner », de dire M. McDonald, ministre responsable des affaires francophones.

Un des principaux objectifs de la conférence était de mener à terme le transfert de programmes de langues officielles entre les paliers de gouvernement. Les participants ont souligné l'importance d'assurer les services en français lors de transferts de responsabilités.

« Évidemment, en tant que représentant du gouvernement fé-

déral, nous avons pris bonne note des inquiétudes de nos homologues provinciaux et territoriaux sur le besoin d'une source stable de financement et des mesures de réforme pour continuer, et même améliorer, les services aux communautés linguistiques minoritaires », a dit le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, l'honorable Don Boudria.

Celui-ci s'est engagé à souligner ces points auprès de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps et auprès de ses collègues du cabinet fédéral.

Lors de la conférence, les ministres ont écouté un exposé sur l'expansion économique dans la francophonie canadienne avec un accent particulier sur la croissance au Yukon.

M. Philippe Dumont, agent de développement économique de l'Association franco-yukonnaise, présenta un survol historique du rôle de l'AFY dans le développement communautaire et économique local.

Il suggéra aux ministres qu'une façon d'appuyer la croissance de la communauté franco-yukonnaise serait de reconnaître que le financement actuel perçu par l'Association et la communauté ne correspond pas à leurs

besoins réels.

Il nota que la communauté francophone a connu une croissance remarquable au cours des quinze dernières années et que le Yukon évolue actuellement dans un vide économique qui le désavantage grandement. Ainsi, il leur demanda de tenir compte de ces facteurs lors des négociations d'une nouvelle entente Canada-communauté prévue bientôt.

M. Boudria a félicité et remercié les autorités yukonnaises pour leur hospitalité. Lors de son séjour, il a eu la chance de visiter l'école Émilie-Tremblay ainsi que La garderie du petit cheval blanc.

Il expliqua que lors de son séjour au Yukon en 1996, il avait visité le site incendié de la garderie. Cette dernière avait été détruite par le feu deux jours plus tôt. Il avait pris des photos du désastre et les avait incluses dans sa lettre au ministre du Patrimoine canadien.

« Ce fût tellement un plaisir de voir ce nouvel édifice et d'avoir l'opportunité de visiter et de parler avec les gens. J'ai bien apprécié cela », déclara M. Boudria. Il ajouta qu'il espérait secrètement avoir eu un impact dans la décision de reconstruire la garderie.

Brigitte Parker

COURRIER DES LECTEURS

De reculons vers le Manitoba !

Ah oui! me voilà encore, Gina, la Franco-Manitobaine qui a «attérré» au Yukon il y a trois mois et qui, depuis ce temps, fait des voyages sur le S.S. Klondike (comme guide, c'est-à-dire). Incroyable que je doive quitter cette belle région du Canada dans dix jours. Pourquoi? La réponse est simple, je dois retourner aux études au Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba en septembre.

Je dois dire que mon expérience au Yukon fut extraordinaire! J'ai eu la chance de rencontrer plusieurs nouvelles personnes et je dois dire que tous ces gens étaient formidables! Les lieux que j'ai visités, les sites que j'ai explorés et la nature que j'ai vue seront inoubliables. Il y a aucun doute que le Yukon est un territoire exceptionnel!

Si quelqu'un m'avait dit, il y a quatre mois, que je me retrouverais au Yukon pendant l'été et que j'y resterais trois mois, je les aurais traités de fous! Par contre, c'est exactement ce que j'ai fait. Mon expérience comme

guide à bord du S.S. Klondike fut non seulement éducative mais aussi enrichissante. Cet emploi dans le domaine touristique m'a permis d'augmenter mes connaissances et mon appréciation du public, de la géographie de mon pays ainsi que de l'histoire et des aspects politiques, sociaux et économiques du monde entier.

Merci bien «Jeunesse Canada

Suite syndicat

droit de représentation dans le cas d'une rencontre disciplinaire, des normes d'évaluation objective d'employés, l'utilisation excessive et abusive de travailleurs auxiliaires, le plan d'assurance santé et l'augmentation de loyers pour les employés dans les communautés yukonnaises. Ces points n'ont pas été soulevés dans le rapport de la commission de conciliation.

Le syndicat planifie aussi de déposer une plainte auprès de la Commission des droits de la personne contre le gouvernement. Le syndicat croit que l'employeur n'est pas équitable dans la rému-

au Travail» de m'avoir permis de vivre une telle expérience. Je sais bien, maintenant, que je serai définitivement de retour au Yukon un jour....peut être même pour y habiter! Qui sait? Rien n'est impossible! Salut le Yukon et tous ses composants et au plaisir de vous revoir un jour!

Gina Falsarella
Le 11 août 1998

nération de suppléance.

Dans l'administration publique, la rémunération de suppléance est le salaire qu'un employé reçoit lorsqu'il tient à titre temporaire les fonctions d'un poste d'un niveau plus élevé que celui qu'il occupe à titre effectif.

«Les employés sont peu informés et peu intéressés à savoir ce qui se passe vraiment, dit M. DesLauriers. Je reconnais que le syndicat devra faire plus d'efforts pour éduquer ses membres afin qu'ils comprennent mieux la cause des problèmes».

Brigitte Parker

CRTC LE CRTC SE PENCHE SUR LES NOUVEAUX MÉDIAS Canada

Avis public Radiodiffusion CRTC 1998-82 et Avis public Télécom CRTC 98-20. Le CRTC annonce une consultation publique, en vue d'examiner toute la gamme des services appelés "nouveaux médias". Ce processus a pour objectif de recueillir une documentation complète sur la portée et les impacts des nouveaux médias sur l'ensemble des Canadiens. Les commentaires reçus seront traités en trois étapes avec les dates limites suivantes: 1) dépôts des commentaires écrits: **1^{er} octobre 1998**; 2) commentaires additionnels: **21 octobre 1998**; et 3) derniers commentaires pour les intervenants enregistrés: **15 janvier 1999**. Il y aura également une audience publique à Hull, débutant **le 23 novembre 1998**. Les parties désirant comparaître à l'audience doivent indiquer leur intention à la première page de leurs exposés écrits. Les observations sous forme d'imprimés doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Le CRTC encourage également les parties à déposer une version électronique de leurs observations au nmedia@crtc.gc.ca. En plus, le Programme E-Lab de McLuhan organisera, sur le site Web, un forum sur les nouveaux médias, au nom du CRTC, au <http://www.forum-niveau-media.net> (F) et au <http://www.newmedia-forum.net> (A), le site recevra des communications du 22 septembre au 22 novembre 1998. Les avis sont disponibles au CRTC à Hull, (819) 997-2429; au 1-877-249-CRTC (sans frais); au <http://www.crtc.gc.ca>; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. Les avis sont disponibles, sur demande, en média substitut.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Éditorial

Les avenues de la négociation

Quoi de neuf sous le soleil dans la saga constitutionnelle de notre beau pays ? Pas grand chose... À part du récent jugement de la Cour suprême qui dit que le Québec ne peut pas se séparer unilatéralement car les droits démocratiques de ses habitants sont indissociables de leurs obligations constitutionnelles.

Le jugement parle toutefois d'une obligation de négocier dans l'éventualité d'un référendum où une majorité de Québécois exprimeraient clairement leur désir de faire route seuls. La sécession passerait alors nécessairement par un processus de négociations. « Qu'est-ce que tu apportes dans ta petite valise ? »

Certains observateurs estiment que ce grand carnaval juridique précipitera les événements. Dire aux gens qu'ils n'ont pas le droit de s'en aller est une position dangereuse. Leur dire qu'ils peuvent s'en aller est tout aussi risqué. M. Bouchard, quant à lui, a souvent répété que personne ne viendrait dire aux Québécois quoi faire!

Dans l'éventualité d'un sérieux désaccord entre Ottawa et Québec les juges nous apprennent que les lois internationales condamneraient aussi une sécession unilatérale.

Le bal est ouvert : on peut craindre que les acteurs politiques de toutes les couleurs ne veuillent récupérer la récente décision afin

de faire pencher la majorité de leur côté.

Mais qu'attendait-on de la Cour suprême au juste ? Qu'elle vienne rétablir la paix et la bonne entente dans un mariage fatigué... Attendait-on un renouveau charismatique ? Une feuille de route détaillée dans le genre tu gardes la voiture et je conserve la maison !

Nous avons maintenant un nouvel os à ronger. Celui de la question d'une claire majorité. Ce n'est pas ce qui va aider notre migraine !

N'avez-vous pas la douloureuse impression d'être de retour à la case un ? Dans l'éventualité d'un troisième référendum, il faudra que la question soit claire et que la réponse populaire le soit aussi. Qu'est-ce qu'une claire majorité ? Cinquante plus un comme le dictent les lois de la démocratie ? Soixante-quinze pour cent et plus ?

Les gens, les Québécois, les Canadiens, quelle est leur position dix-huit ans après le premier référendum, trois ans après le deuxième... Ils sont plus fatigués, c'est tout.

Est-ce que le Québec acceptera que les autres parties se mêlent de son troisième référendum ?

Il faut bien l'avouer, plusieurs se sentent perdus dans ce dédale constitutionnel. Toutefois, ça vaut la peine d'emprunter les avenues de la négociation; elles peuvent peut-être nous conduire plus loin,

Cécile Girard

La voix française de la dernière frontière

L'aurOre boréale

C. P. 5205, Whitehorse YUKON Y1A 4Z1
Téléphone : (867) 667-2931 Télécopieur : (867) 668-3511

Courrier électronique : auroreb@yknet.yk.ca

Le journal est un mensuel publié chaque 3^e vendredi du mois, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1000 exemplaires et sa distribution, de 815

Directrice : Cécile Girard
Assistante : Marie-Hélène Comeau

Comité du journal : Père Jean-Paul Tanguay
Roch Nadon
Danièle Rémillard
Angélique Bernard

Correspondant national : Yves Lusignan



Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM



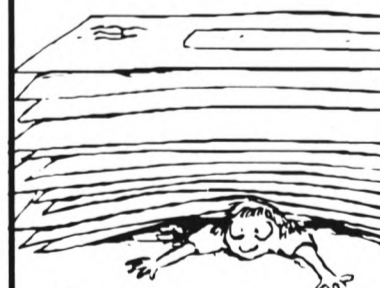
L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF). L'Aurore boréale est représenté sur le plan national par l'agence OPSCOM. Tél.: (613) 241-5700 ou 1-800-2OPSCOM

L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifiée. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise.



Aidez-nous
à réaliser
notre rêve
le plus cher...



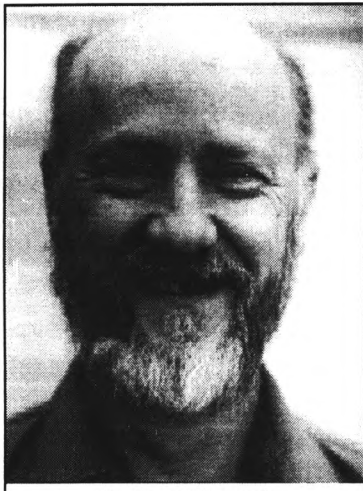
Crouler sous le
poids des lettres
à l'éditeur!

Profitez de la tribune que vous offre
l'Aurore! Écrivez-nous!

Les lettres doivent être signées et ne
doivent pas être sujettes au libelle diffamatoire. Nous nous réservons le droit de
raccourcir les textes.

Écrivez à :
Lettre à l'éditeur,
l'Aurore boréale
C.P. 5205,
Whitehorse (Yukon)
Y1A 4Z1

◆ Fenêtre ouverte sur l'AFY
**Un engagement
 qui vaut son
 pesant d'or**



Robert Nantel

Plusieurs d'entre vous me connaissez sous le nom de Bob. Je suis membre du conseil d'administration depuis maintenant 15 ans. J'occupe le poste de président du comité de gestion depuis le tout début. Je suis le doyen quoi!

Faire partie du conseil d'administration de l'AFY est une expérience très enrichissante. J'y retrouve d'abord une ambiance sociale agréable. Ceci me donne la chance de me baigner dans un environnement francophone ce qui est très important car mon travail ainsi que mes engagements se déroulent presque entièrement en anglais.

Encore plus important, j'y gagne la valorisation de participer au développement de la culture et la langue françaises au Yukon. Ayant été engagé depuis

le tout début de nos revendications, je peux confirmer et apprécier l'évolution de notre communauté. Nous avons réussi à accomplir beaucoup grâce à notre persévérance et grâce aux appuis que nous avons obtenus. Toutes les nouvelles personnes que je rencontre, soit les nouveaux arrivants ou les touristes, me donnent comme commentaires qu'ils sont très surpris de voir une communauté aussi dynamique. C'est tout en notre honneur.

Il y a bien sûr plusieurs façons de s'engager dans le développement de notre communauté. Faire partie du conseil d'administration de l'AFY me donne la satisfaction de sentir que je peux influencer la prise de décision. Ceci me donne donc le plaisir de pouvoir penser que j'ai fait partie de nos succès.

Assurer la survie et l'épanouissement de notre langue et culture est important pour moi. Je retire beaucoup de contentement à faire partie d'une structure qui fonctionne bien et qui accomplit beaucoup. Ceci est un bon à mon engagement bénévole.

Il y aura encore des postes qui ouvriront cette année. Je vous incite à vous engager. Basé sur mon expérience et en tant que Robert Nantel, je peux vous assurer que vous y vivrez une expérience très enrichissante.

Robert Nantel



Vous avez toujours rêvé d'occuper un poste de direction?... Nous avons de bonnes nouvelles pour vous!

L'Association franco-yukonnaise accepte les candidatures de gens intéressés à siéger à son conseil d'administration

Postes ouverts :
 Vice-présidence (deux ans)
 Direction du comité de gestion (deux ans)
 Direction du secteur économique (deux ans)
 Direction du secteur culturel (deux ans)
 Direction du comité de Dawson (deux ans)

Renseignements : Pierre au 668-2663



Photo soumise

Debout sur le Klondike!

Les célébrations de la Fête du Canada du 1^{er} juillet comprenaient cette année un tournoi de jeu Klondike. Le magnifique tableau géant du jeu a attiré plus d'un curieux. Le premier prix est allé à Curtis Ernst, le deuxième prix à Jared Juck et le troisième prix à Chris Martin.

Offres d'emploi

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'un ou d'une

responsable des cafés-rencontres

pour la saison 98-99. Ce contrat représente 10 heures de travail par semaine à 12\$ de l'heure et inclut les responsabilités suivantes :

- Planifier les menus et la programmation.
- Assurer la promotion des services offerts dans le cadre des cafés-rencontres.
- Recruter et encadrer les bénévoles pour la préparation des repas.
- Assurer une gestion saine et rentable des cafés-rencontres.

Qualités recherchées :

- Facilité de communiquer avec le public, de préférence avoir une expérience de travail avec le public et en restauration.
- Responsable, autonome et avoir un bon sens de l'organisation.
- Bon esprit d'initiative.
- Bon sens d'administration.

Date d'entrée en fonction : le 11 septembre 98

Fin du contrat : 28 mai 1999

Date limite pour soumettre votre candidature : **le 4 septembre 1998** au 302, rue Strickland à l'attention de Carole Trottier.

Responsable des produits culturels en français

au Yukon. Ce contrat de 8 heures par semaine commence en septembre 1998 pour se terminer en mars 1999. Date limite pour soumettre votre candidature : le 28 août 1998 au 302, rue Strickland, Whitehorse à l'attention de Carole Trottier.

Animateur ou animatrice

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'une personne pour animer dix ateliers sur des sujets touchant la santé et le bien-être des personnes âgées. Ces ateliers seront présentés sous forme de soirées d'information et de discussion au rythme de un par mois de septembre 1998 à juin 1999. Ce contrat totalise 100 heures à 18 \$ de l'heure. Date limite pour soumettre votre candidature : le 28 août 1998 au 302, rue Strickland à Whitehorse. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Carole au 668-2663.

◆ **En coulisse
 Pierre Foisy**

La chronique En coulisse présente les gens qui donnent du temps pour le développement de la communauté. Ces gens sont généralement connus sous le générique : bénévole.

Vous l'avez peut-être aperçu au *Rendezvous* en février dernier à besogner autour de la Cabane à sucre? Peut-être alors était-ce au parc Rotary lors des festivités de la Saint-Jean Baptiste? Officiellement Pierre Foisy y était responsable de la sécurité mais on pouvait également le retrouver à donner un coup de main ici et là. Toujours est-il que lorsque Carole Trottier doit se mettre à la recherche de bénévoles elle pense automatiquement à Pierre Foisy. Généreux de son temps et de sa personnalité, Pierre dès son arrivée au Yukon il y a quelques mois, n'a pas tardé un instant à offrir ses services. Attention, le sourire et l'enthousiasme de Pierre et de sa copine Isabelle Lefebvre risque de vous contaminer à leur contact!

M.-H. Comeau

◆ Les mémoires du père Jean-Paul Tanguay

L'histoire d'un homme et de son époque

Pour plusieurs, l'histoire du Yukon se résume à la Ruée vers l'or. Il y a pourtant d'autres périodes aussi fascinantes qui marquent le territoire. Ainsi dans un ouvrage récemment publié, l'auteur Jean-Paul Tanguay nous raconte celle des années 1940 et 1950.

Mon petit monde est un récit biographique qui présente différents aspects du Yukon. De courts tableaux écrits dans un style descriptif, des personnages attachants, des lieux pittoresques, les fléaux et les grandeurs d'une époque, on retrouve tout cela dans ce livre.

Le journal l'Aurore boréale a donné le soutien technique et réalisé l'édition et la mise en pages. L'œuvre compte plus de deux cents pages. Près d'une vingtaine de photos illustrent les propos de l'auteur.

Rappelons que le père Jean-Paul Tanguay, qui est originaire de Sainte-Rosalie au Québec, est arrivé dans le Grand Nord cana-

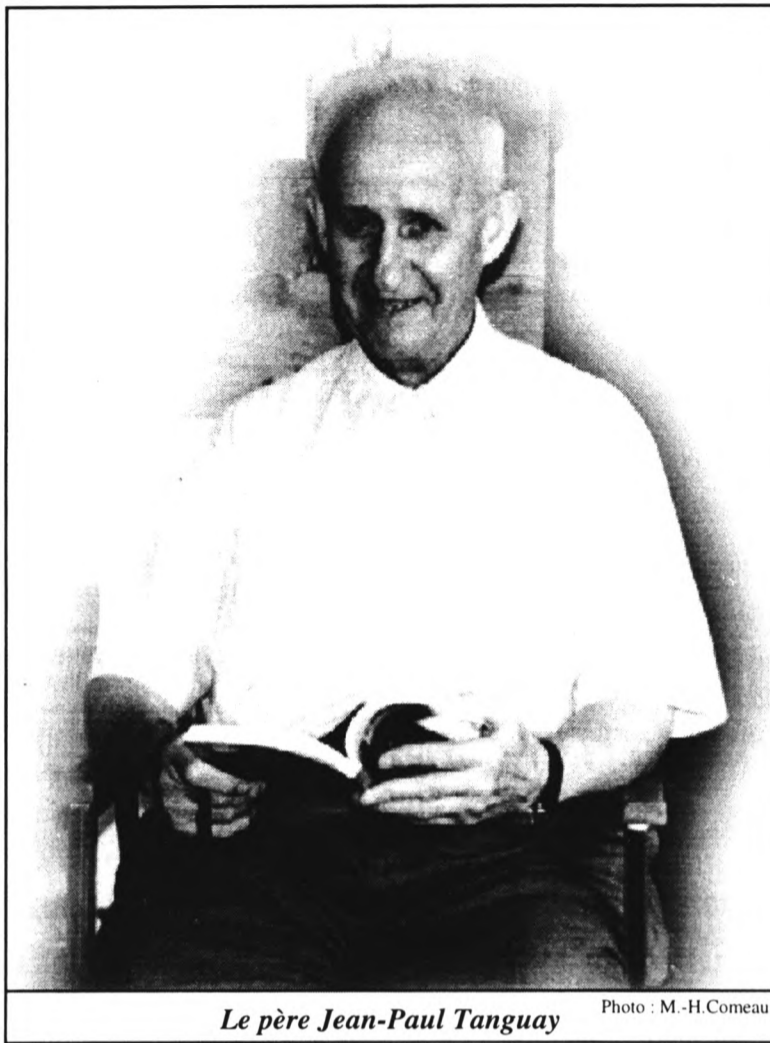
dien en 1944. Il a habité principalement à Telegraph Creek et à Fort Nelson en Colombie-Britannique ainsi qu'à Carmacks, Teslin et Whitehorse au Yukon.

L'écclésiastique avoue avoir toujours aimé écrire. Ainsi, tout au long de sa vie, il a tenu un journal où il a consigné les événements de son quotidien « Parfois, j'écrivais tous les jours, quand j'avais du temps. D'autres fois je sautais quelques jours » explique-t-il. Le résultat? Un nombre impressionnant de carnets et de cahiers qui couvrent sa carrière de missionnaire.

Il y a neuf ans, le père Tanguay a commencé à participer au journal l'Aurore boréale en devenant le rédacteur assidu de la chronique « Si le Nord m'était conté »

Cette chronique est rapidement devenue l'une des plus populaires du journal. Plusieurs amis et connaissances suggèrent au père de publier ses mémoires sous forme de livre.

Par ailleurs, sa correspon-



Le père Jean-Paul Tanguay

Photo : M.-H. Comeau

dance régulière avec sa famille demeurée au Québec est aussi très appréciée. Ses frères et ses sœurs savourent les longues descriptions des paysages et des événements yukonnais. Ils le pressentent eux aussi de publier ses mémoires.

« Les nombreuses pressions de tous ces gens m'ont finalement décidé » lance-t-il avec ce rire qui lui est si caractéristique.

Mon petit monde se termine au début des années 1950. Toutefois, le père Tanguay caresse le projet de publier la suite. Un autre de ses rêves serait que son livre soit traduit en anglais.

Un plan de distribution sera bientôt élaboré pour rendre les cinq cents copies disponibles au grand public.

Pour l'instant, on peut se procurer le livre au bureau de l'Aurore boréale au coût de 19.95\$ plus les frais postaux et de manutention (3 \$) ou encore auprès de l'auteur.

Jean-Paul Tanguay O.M.I.
6189, 6^e Avenue, app. 1
Whitehorse (Yukon)
Y1A 5P5

Elections Office

The Yukon Elections Office is on the lower level of the Main Yukon Government Building on Second Avenue in Whitehorse.

The office is open from 8:30 AM to 5:00 PM Monday to Friday. Call 667-8683 or 1-867-667-8683 (toll free outside Whitehorse).



Elections

Published by the Chief Electoral Officer of the Yukon

Bureau des élections

Le Bureau des élections est situé à l'étage inférieur de l'Édifice principal du gouvernement du Yukon sur la Deuxième Avenue à Whitehorse.

Le bureau est ouvert de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi. Composez le 667-8683 ou le 1-867-667-8683 (sans frais, de l'extérieur de Whitehorse).

Publié par le Directeur général des élections du Yukon

Les banques tournent le dos aux pauvres

Ottawa (APF): Les banques tournent le dos aux pauvres, au point qu'elles refusent souvent d'encaisser les chèques du gouvernement, à moins que le client ouvre un compte à la succursale bancaire. Et encore.

Pour ouvrir un compte, il faut présenter des pièces d'identité. En raison de leur situation économique, les pauvres n'ont pas accès à certaines des pièces qui sont exigées, comme une carte de crédit, un permis de conduire ou un passeport.

Pire encore: trop d'employés des succursales bancaires refusent de respecter les lignes directrices sur l'accès aux services adoptées par l'Association des banquiers canadiens et par les cadres supérieurs des grandes banques.

Pour en avoir le cœur net, le Conseil national du bien-être social a fait sa petite enquête auprès d'un certain nombre de succursales de la Banque Royale du Canada, de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, de la Banque Scotia et de la Banque Toronto-Dominion de Toronto et de Vancouver.

Sur les 44 établissements, aucun n'acceptait d'encaisser les chèques de remboursement de TPS sans compte bancaire. Trois seulement consentaient à encaisser un chèque de bien-être social,

mais refusaient d'ouvrir un compte-chèques. Deux seulement consentaient à ouvrir un compte pour le prestataire et aucun établissement de Vancouver ne voulait encaisser de chèques de bien-être social ni ouvrir de compte.

Plusieurs établissements de Toronto et de Vancouver ont aussi l'habitude de retenir pendant longtemps, parfois pendant plus de dix jours, les chèques de bien-être social et de remboursement de crédit de la TPS. Le Conseil ne voit pas comment les banques peuvent justifier la retenue d'un chèque du gouvernement pendant une aussi longue période.

Le rapport du Conseil du bien-être social, qui s'intitule Parler ne coûte pas cher (choisi volontairement pour rappeler les nombreuses promesses faites par les banques qui n'ont pas été tenues) demande aussi que les institutions financières commencent à offrir des comptes simples, garantissant à tous les consommateurs 16 opérations de base par mois, au guichet automatique ou au comptoir, pour des frais de 2\$. De cette façon, le conseil pense que cela permettrait à tous les citoyens d'avoir un accès aux services bancaires.

« Tous les citoyens, et particulièrement les pauvres, ont droit à des services bancaires de qualité

» estime le vice-président du Conseil national du bien-être social, l'Acadien Armand Brun de Shédiac. Il estime que la situation vécue par les pauvres n'est pas nouvelle.

« Cela a toujours existé. Au Nouveau-Brunswick, les caisses populaires ont été créées parce que les pauvres, les Acadiens, n'avaient pas autant accès aux services financiers que les autres personnes... »

M. Brun pense d'ailleurs que les caisses populaires offrent de meilleurs services que les banques aux personnes pauvres, du moins « dans la plupart des cas ». Mais les caisses populaires, ajoute-t-il, sont aussi des institutions financières qui recherchent le profit et qui ont calqué leurs services sur celui des banques.

Le Conseil national du bien-être social, un organisme qui conseille le ministre du Développement des ressources humaines, suggère que le gouvernement fédéral impose un moratoire sur la fermeture des succursales par les banques.

Le Conseil note que les banques ont fermé des succursales dans des quartiers pauvres des grandes villes et dans de petites communautés au cours des 20 dernières années, privant les pauvres d'un accès aux services financiers.

Mon petit monde

de Jean-Paul Tanguay, O.M.I.



Une période fascinante de l'histoire du Yukon racontée par un pionnier franco-yukonnais

19,95 \$

plus les frais postaux et de manutention (3 \$)

Jean-Paul Tanguay O.M.I.
6189, 6^e Avenue, app. 1
Whitehorse (Yukon)
Y1A 5P5

L'Aurore boréale
C.P. 5205,
Whitehorse (Yukon)
Y1A 4Z1

Calendrier communautaire

Mercredi 26 août

Réunion du comité du journal dès 16 h 45 à la Salle communautaire.
Renseignements : Cécile ou Marie-Hélène au 667-2931

Vendredi 28 août :

Café-rencontre à la Salle communautaire à compter de 17 h. Votre hôte, Dominique Floquet vous attend avec une de ses spécialités que vous ne serez pas prêts d'oublier. Service de garde assuré par Mika Trottier.

Samedi 29 août :

Émission Rencontres sur les ondes de CBC Yukon à 17 h 4 avec Éric Blanchette.

Soirée causerie autour d'un feu de camp au lac Kathleen avec un guide du parc Kluane.
Durée : 20 h à 21 h. Coût : 5 \$

Lundi 31 août :

Rentrée scolaire à l'école Émilie-Tremblay de la maternelle à la 7^e année.

Réunion du conseil d'administration des EssentiElles.

Jeudi 3 septembre :

Réunion du conseil d'administration de La garderie du petit cheval blanc.

Vendredi 4 septembre :

Café-rencontre à la Salle communautaire à compter de 17 h. Au programme : un bon repas maison en bonne compagnie. On vous y attend. Service de garde offert sur place.

Samedi 5 septembre :

Émission Rencontres sur les ondes de CBC Yukon à 17 h 4 avec Éric Blanchette.

Lundi 7 septembre :

Fête du travail - Congé férié

Mardi 8 septembre :

Début des classes à l'école Émilie-Tremblay pour les classes de 8^e à 12^e année.

Vendredi 11 septembre :

Pique-nique familial à midi à l'école Émilie-Tremblay.

Café-rencontre à la Salle communautaire à 17 h. Service de garde offert sur place.

Samedi 12 septembre :

Émission Rencontres sur les ondes de CBC à 17 h 4, avec les Absurdités nordiques au micro.

Mercredi 16 septembre :

Soirée d'information à l'école Émilie-Tremblay à 19 h. Bienvenue à tous.

Jeudi 17 septembre :

Réunion du conseil d'administration de l'Association des partenaires de l'école française (APÉF).

Vendredi 18 septembre :

Sortie du journal l'Aurore boréale

Session de formation pour les commissaires de la Commission scolaire francophone.

Café-rencontre à la Salle communautaire à compter de 17 h. Bonne bouffe, bonne compagnie et service de garde.

◆ Nouvelles de la Commission scolaire Rencontre nationale en éducation à l'Île-du-Prince-Édouard

Venus de tous les coins du pays, tout près de quatre cents délégués se réunissaient du 5 au 9 août derniers pour discuter des grands dossiers touchant à l'éducation dans tous ses aspects, de la politique et la gestion à la programmation dans les ministères et dans les salles de classe.

C'est le moment privilégié qui sert de tremplin et de trame de fond aux activités qui se dérouleront tout au long de la prochaine année. Si nous voulons être à l'affût des grandes questions en éducation et en gestion scolaire, il nous faut être présent à cette rencontre annuelle pour connaître la direction que prend, en éducation francophone, tout ce grand dossier éducatif, d'aller puiser ce qu'il nous faut en tant que gestionnaires et pédagogues pour assurer la qualité d'éducation que nous voulons offrir ici à notre clientèle yukonnaise. C'est aussi le moment pour créer des liens avec nos homologues dans les autres provinces et territoire afin de connaître leurs dossiers, leurs succès et leurs préoccupations. Ce réseautage essentiel à un fonctionnement maximal dans chacune de nos communautés ne peut se créer pour le Yukon que par la participation annuelle et soutenue de nos représentants. Il serait aussi préférable que chacun des commissaires ait l'occasion de vivre ce moment de ressourcement : voilà la raison même de la politique touchant le développement professionnel de ces derniers.

Marcelle Dubé, commissaire, et moi-même, vous avons représenté à cette rencontre annuelle. Nous avons d'abord assisté aux sessions de la *Fédération nationale des conseillers scolaires francophones*, (FNCSF). La formation des commissaires et le dossier de la gestion scolaire étaient à l'ordre du jour. Une



Marcelle Dubé

étude nationale sur le financement a été présentée et discutée. On a discuté aussi du Plan éducatif national. Des ateliers portant sur le rôle des commissaires et sur le lobbying efficace ont suscité l'intérêt et des échanges forts intéressants.

Les représentants des ministères de l'Éducation venus des provinces et territoires se rencontrent à plusieurs reprises durant l'année scolaire pour créer des partenariats et planifier les actions pédagogiques communes. C'est la Table nationale des représentants des ministères. La délégation du Yukon n'a pas été reconnue à cette table : ce sera un dossier à poursuivre et une situation à corriger.

L'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) nous présentait cette année des ateliers portant sur la technologie éducative. Le Réseau d'éducation à distance (REFAD) tenait par la même occasion sa 10^e rencontre annuelle et des sessions de formation sur les nouveautés dans le domaine informatique : nouvelles occasions d'échange avec des collè-

gues au niveau national. Le dossier enseignement à distance prend de l'ampleur en dépit de son très jeune âge. Les partenariats sont possibles et nous offrent des options intéressantes pour nos élèves du secondaire autant dans l'Ouest que dans l'Est du pays. Les occasions de formation et les services disponibles en français sont alléchants : c'est un dossier que nous continuerons à suivre de près dans la nouvelle année.

On n'a pas à redire sur l'accueil des gens de l'Île, mais il a fallu quitter le sol rouge, les plages superbes à perte de vue et les délicieux fruits de mer pour regagner notre coin de pays qui nous offre lui aussi bien des attraits. Et le boulot nous attend. Tout comme nos homologues francophones de part et d'autre au Canada, la rentrée scolaire nous attend; il y a une élection de prévue au début octobre (cinq postes sont disponibles, avec mandat de trois ans); et notre réunion annuelle se tiendra le 29 septembre prochain.

Enrichis du partage annuel, les partenaires au niveau national (FNCSF, ACELF, REFAD) poursuivront leurs rencontres tout au long de l'année. Les dates et suivis vous seront communiqués de façon ponctuelle.

L'année scolaire sera le reflet de nos efforts, de notre implication et de notre engagement ; je vous lance donc l'invitation d'y participer avec enthousiasme!

Nous terminons en souhaitant la bienvenue à Marc Champagne, ainsi qu'à Tina et Sylvain Théberge qui feront partie de la nouvelle équipe à l'école Émilie-Tremblay, version 1998-99.

Évelyne Lachapelle

Directrice générale

Commission scolaire francophone du Yukon # 23

LE BUREAU DES SERVICES EN FRANÇAIS

répond en français aux demandes de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Yukon.

Composez le 667-3775 ou, de l'extérieur de Whitehorse, le 1-800-661-0408.

Le Bureau est ouvert de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Édifice administratif principal du Gouvernement du Yukon

2071, Deuxième Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Yukon
Ministère du Conseil exécutif

Dawson se souvient!

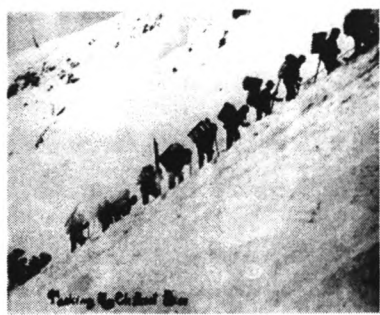
Le centième anniversaire de la fameuse découverte de l'or fut célébré à Dawson City la fin de semaine dernière. Ces célébrations étaient les dernières de toute une semaine d'activités commémorant le début de la Ruée vers l'or.

Les activités les plus marquantes furent le festival de films rendant hommage à la ruée vers l'or et la ré-ouverture du *Red Feather Saloon* et une soirée de musique country au *Klondike Country Jamboree*.

Durant la fin de semaine, les visiteurs ont pu assister un défilé au centre-ville. Il était dédié à M. Joe Boyle. M. Boyle fut un des instigateurs de l'utilisation des dragues dans l'industrie minière. Cette machinerie fut la raison première du succès de son empire, le *Canadian Klondike Mining Company*.

La parade se rendit aux lieux de la foire où les gens ont pu écouter l'orchestre de la marine américaine, valser avec des danseuses de can-can, jouer au jeu Klondike et rencontrer les descendants de familles pionnières habillés en costumes de l'époque.

Durant les cérémonies officielles, le maire de Dawson a reçu des lettres du gouverneur général, du premier ministre du Canada, de la ministre du Patrimoine canadien, des premiers



ministres de l'Ontario et du Manitoba ainsi que des maires de Sault Sainte Marie, de Toronto et d'Edmonton.

Ces lettres furent livrées par les quatre membres d'une expédition de canot qui venait d'arriver à Dawson pour célébrer la Journée de la découverte de l'or. Le Klondike « *All Canadian* » Centennial Expedition est parti de Sault Sainte Marie en Ontario au mois de juillet et a suivi la piste « *All Canadian* » pour se rendre au Yukon. Le but de l'expédition était de commémorer l'arrivée des chercheurs d'or qui ont réussi le trajet de 1300 km qui partait d'Edmonton.

Le festival se termina le lundi 17 août avec de la musique, une danse, des conteurs, le coulage de lingots d'or et un barbecue au kilomètre 15 sur la route de Bonanza Creek, c'est-à-dire le site où George Carmacks, Skookum Jim et Tagish Charlie ont fait leur première découverte.

Brigitte Parker

◆ Chronique des EssentiElles

Pour ne plus avoir peur

Participez à la marche pour ne plus avoir peur (*Take back the night march*) le 24 septembre à partir de 19 h. Le point de ralliement est l'édifice fédéral Elijah Smith. Une marche d'une trentaine de minutes dans les rues de Whitehorse suivra et le tout se terminera au sous-sol de l'Église-Unie où il y aura un goûter et de l'animation. Des activités sont prévues pour les enfants. Les hommes sont invités à encourager les marcheuses le long du parcours mais ils ne peuvent prendre part à la marche. Le but de cette marche est de permettre aux femmes de vaincre leurs peurs de marcher seules et de marcher en toute sécurité et solidarité.

Les EssentiElles convient leurs membres à une assemblée générale extraordinaire le 28 septembre. Le but de cette assemblée est d'obtenir l'approbation de la programmation quinquennale 1999-2004 en vue des négociations de la nouvelle entente Canada-communauté avec Patrimoine canadien. La soirée commencera avec un souper à la fortune du pot à 18 h et l'assemblée suivra à 19 h. Vous pouvez assister au souper et à l'assemblée ou juste à l'assemblée.

Il y aura un colloque sur la prévention de la violence les 13 et 14 novembre prochains à Whitehorse. Mary Ellen Turpel, une juge de la Saskatchewan, sera la conférencière invitée. Elle donnera un discours le vendredi soir et des ateliers auront lieu le samedi. De plus amples renseignements paraîtront dans l'Aurore boréale de septembre et d'octobre. Les personnes intéressées à donner un peu de temps pour l'organisation de ce colloque sont priées de communiquer avec Angélique au 668-2636.

Angélique Bernard
Agente de développement

◆ Un sourire de Dawson

Un merveilleux séjour malgré la pluie

Bonjour à toutes et à tous

Quand je vous ai laissés la dernière fois, je me préparais pour le bal du centenaire et pour la réunion générale des aînés du Canada. Bien, mes amis, les deux ont été de vrais succès!

La température pour le bal était magnifique, le repas superbe et la musique, même si ce n'était pas aussi bien que le bal de février, pas mal du tout. Le repas se passait dans de grandes tentes en arrière du Palace Grand et la danse dans le théâtre même. Il y avait donc beaucoup de place. Les costumes étaient *sensass*! Le thème de cette année était un bal masqué; au début, c'était un peu difficile de savoir qui était sous le masque. Mais comme il faisait très chaud, nous ne sommes pas restés masqués longtemps! Comme d'habitude, une foule de touristes était installée sur les trottoirs pour prendre des photos et plus ou moins, nous faire penser que nous étions tous un peu fous. Mais je pense que c'est pour cela que nous paradons tous en ville avant le bal, dans nos belles robes!

La journée d'après, en route pour Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse. Voyage très long et fatigant. Quand je suis arrivée à Yarmouth, où tout le monde se retrouvait pour finir en voiture, il pleuvait! C'était vraiment incroyable la manière dont ça tombait! Mais comme on nous a dit, ils en avaient vraiment besoin, donc... Le soleil est revenu le jour du départ.

J'avais un peu de temps à Yarmouth. En revenant je suis allée chez « Sothebies ». Ah, les fruits de mer et l'hospitalité des vendeurs! Incroyable! Un gérant, sachant que je venais du Yukon, m'a pris en main et m'a aidée à choisir les homards (trois boîtes) les moules, les palourdes, et un poisson chat de mer. Puis il m'a conseillé d'aller manger au restaurant en face. « C'est un très bon restaurant et ils ont 25 bières locales en fût. Goutez-y. Pendant ce temps-là, je vais préparer vos boîtes et les livrer à l'aéroport. » Tout ceci avec un grand sourire et sans frais d'extra! J'étais un peu inquiète, me demandant si tout cela allait arriver encore en vie à Dawson, surtout que je devais coucher un soir en route. Le vendeur m'avait garanti trois jours de fraîcheur. Arrivée à Dawson quand j'ai ouvert les boîtes, tout bougeait! Quel festin nous avons eu. Les amis invités pour cette soirée n'en revenaient pas. Des homards vivants de la Nouvelle-Écosse à Dawson! J'ai fait cuire les homards restants, et les ai conge-



« Je vous envoie une photo prise le soir du bal »

Photo : D. Mcrae

lés, pour un soir d'hiver. La réunion des aînés s'est très bien passée. Nous étions les invités de la R.A.N.E. (regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse) et cela se passait à l'université Sainte-Anne (l'une des plus vieilles au Canada), très belle, sur un site merveilleux. Des représentants des ministères du Patrimoine, de la Santé et du Bien-Être, des fédérations franco-ontarienne, franco-manitobaine, fransaskoise et du Québec (j'espère que je n'oublie personne) ont partagé nos débats. Les élections se sont passées comme ceci: nouveau président, M. René Toupin, Manitoba; vice-président M. Guy Martin, Colombie-Britannique; vice-présidente, M^{me} Danièle Mcrae, Yukon; trésorière, M^{me} Felice Beliveau, Nouvelle-Écosse; secrétaire, M. Léo Côté, Québec.

Comme vous le voyez, notre assemblée est vraiment nationale. La semaine passée, deux jours avant l'annonce officielle, M. Martin, le ministre des finances, a appelé notre président pour lui dire qu'il avait décidé de retirer sa proposition, pour changer les pensions de vieillesse! Enfin, il a compris ce que nous lui disions. Ceci est un succès énorme pour nous, mais il va falloir encore

être très vigilants, car beaucoup d'entre nous, les « presque retraités » et les *baby boomers* qui sont presque là, vont faire face à d'autres changements. Ces changements sont toujours plus nuisibles aux femmes, car nous passons beaucoup de temps à élever notre famille et aussi, dans la plupart des cas, nous gagnons moins que les hommes.

Mais pour l'instant, nous avons réussi et c'est cela qui compte. Nous avons encore beaucoup de travail sur la planche. Nous continuons à travailler sur des projets concernant les personnes aînées à risque, les aînés au service de la jeunesse à risque dans les écoles, les communications entre aînés, etc. Nous sommes très fragiles au point de vue financier, mais nous sommes forts parce que nous sommes ensemble.

Si certains d'entre vous veulent d'autres renseignements, n'hésitez pas à m'appeler aux numéros suivants: (867) 993-6515, (867) 993-5635 ou courriel dmcrae@yknknet.yk.ca. Je vous envoie aussi une photo prise le soir du bal. Pas mal pour une petite vieille hein? À bientôt mes amis et bonne fin d'été.

Danièle Mcrae

◆ Plein air

Un club d'escalade ouvert à tous, si le nombre le permet

Il restait encore quelques retouches ici et là à faire au moment de l'entrevue, mais qu'à cela ne tienne monsieur Alain Dallaire était déjà très heureux de présenter son nouveau-né, c'est-à-dire la nouvelle section du mur d'escalade de l'école F.H. Collins.

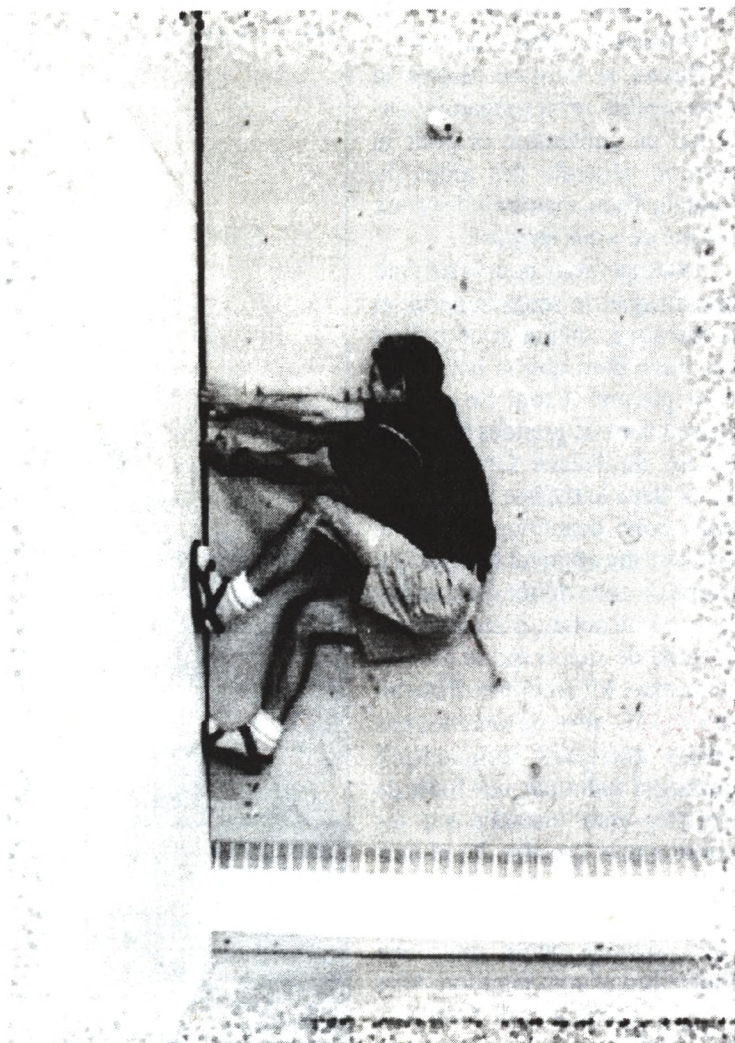
Grâce à ce nouveau-né, le grand public aura maintenant droit d'accès à onze routes d'escalade dont les degrés de difficulté plairont autant aux débutants que pour ceux qui en redemandent toujours plus.

Le projet a pris naissance chez Alain, quelques semaines seulement avant la fin de la période scolaire en juin dernier. Grâce au soutien financier de quelques professeurs de F.H. Collins, de l'aide de monsieur Bob Sharp (professeur) ainsi que celle de monsieur Benoît Robert (le beau-père d'Alain, menuisier de métier... et en vacances au Yukon) le projet a pu se mettre en branle.

« Heureusement que mon beau-père était là pour nous donner un coup de main, grâce à lui le tout était terminé en quatre jours seulement! »

Tout ce branle-bas de combat pour pouvoir offrir dès septembre prochain un club d'escalade d'intérieur. Le mur d'escalade devrait être disponible quatre à cinq soirs par semaine avec la possibilité d'y inclure un soir de fin de semaine. Les gens devront s'y présenter avec leur souliers d'escalade (ou leurs espadrilles) et leurs baudriers, alors que le club fournira de son côté, les cordes, les plaques d'assurage et les mousquetons. Le coût de l'inscription sera de l'ordre de 100 \$ par personne.

« Il est très important d'avoir un minimum de 30 inscriptions,



Alain Dallaire à l'œuvre

nous explique monsieur Dallaire. Parce que c'est avec ces inscriptions qu'on pourra réussir à payer les assurances responsabilité. Sans ce nombre minimal, il nous sera donc impossible d'offrir ce service à la communauté du Yukon. »

Rajoutons qu'en tout temps il y aura sur place un bénévole ayant reçu une formation spéciale, pour assurer la sécurité des lieux, donner un coup de mains ou des conseils aux gens qui seront présents. Monsieur Dallaire étudie présentement la possibilité d'offrir également à toutes les semaines des cliniques d'information sur différents aspects de l'escalade comme celui du travail des mains, des pieds ou du mouve-

ment. Il ne reste plus maintenant qu'à espérer que le nombre d'adhésion permette à tous ces projets de voir le jour.

Vous croyez maintenant qu'Alain Dallaire en a assez d'entendre parler d'escalade? Oh que non puisque son prochain défi est d'entraîner des jeunes du Yukon afin qu'ils puissent participer l'an prochain au championnat canadien d'escalade. L'entraînement sera rigoureux (autour de 12 heures par semaines) mais les jeunes semblent être prêts à se lancer dans l'aventure. Cette année il y aura cinq écoles au Yukon (Émilie-Tremblay, F.H. Collins, Vanier, Watson Lake et Haines Junction) qui seront pourvues d'un mur d'escalade, ce qui per-



Une étudiante, Lorreta Jansen en compétition

Photo : A. Dallaire

mettra d'avoir pour la première fois un circuit de compétition intéressant au territoire.

Dix jeunes des écoles F.H. Collins, Vanier et Émilie-Tremblay ont déjà suivi Alain dans sa folle aventure le 6 juin dernier lors de la compétition provinciale de la Colombie-Britannique qui se tenait cette année à Abbotsford. Les jeunes du Yukon ne se sont pas qualifiés lors de cette compétition mais monsieur Dallaire avoue être très content de leurs performances.

« C'était leur première présence là-bas et ils m'ont impressionné. Avec la nouvelle rallonge du mur d'escalade, ça va nous permettre d'améliorer les séances d'entraînement. Mais déjà à la compétition du 6 juin dernier, les jeunes pouvaient faire mieux que moi! Ils avaient réussi à dépasser leur maître! »

Marie-Hélène Comeau

Alain Dallaire : 668-4034
Anne-Catherine Engasser : 667-2338

AVIS PUBLIC

Les demandes foncières ont été reçues et sont à l'étude. On peut en prendre connaissance au Bureau des terres fédérales. Édifice Elijah Smith, 300, rue Main, bureau 320, Whitehorse (Yukon). On peut adresser ses commentaires par écrit avant le 1^{er} septembre 1998, au Chef, Aliénation des terres, Affaires indiennes et du Nord, 345-300, rue Main, Whitehorse (Yukon), Y1A 2B5

3 SEPTEMBRE 1998

Ron Berdahl
Gouvernement du Yukon
Gouvernement du Yukon
Gouvernement du Yukon
James et Marie Skidmore
Cliff Hanna
Gerhard Zumer
Gouvernement du Yukon
Kirk Miller
Environnement Canada
Gregory Brunner et Cynthia Hunt

Petit poste hydroélectrique
Transfert de terres agricoles
Transfert des terres agricoles
Transfert de pâturages
Usage résidentiel
Camp de trappe
Usage commercial
Décharge
Camp de trappe
Station de veille météo
Camp et cabanes de trappe

Km 147, route du Klondike
Mendenhall
Mendenhall
Richthofen Creek
Km 268, route de Campbell
Rogue Creek
Route de Takhini River
Km 59,3 route de Dempster
Wind River
Km 457, route Dempster
Divers sites

Date de présentation des candidatures pour la Commission scolaire francophone du Yukon

AVIS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éducation*, la date de mise en candidature aux postes de commissaires à la Commission scolaire francophone du Yukon est le jeudi, 24 septembre 1998.

Les mises en candidature seront acceptées à cette date, entre 10 h et 12 h. Si vous désirez des renseignements sur la façon de présenter des candidats et des candidates, communiquez avec le Bureau des élections au 667-8683. De l'extérieur de Whitehorse, composez le numéro 1 (867) 667-8683 (sans frais).



Elections

14 septembre 1998

Patrick Michael

Directeur général des élections

Publié par le Directeur général des élections du Yukon

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté

On peut se procurer des livres en français chez
Mac's Fireweed
 à la *bibliothèque municipale* de Whitehorse
 à la *Salle communautaire* (304, rue Strickland)

Votre **DERNIÈRE CHANCE** de dessiner les pièces de 25 ¢ pour 1999.

Si vous voulez passer à l'histoire, le temps presse!



Le concours « Faites Centsation! » se termine très bientôt.

Vous avez jusqu'à minuit le 31 août 1998 pour soumettre vos dessins de pièces de monnaie pour 1999 au concours « Faites Centsation! » de la Monnaie royale canadienne. C'est une occasion incomparable de laisser une empreinte durable en dessinant les pièces de 25 ¢ qui seront mises en circulation au Canada en 1999 et en l'an 2000.

Si votre dessin est choisi, il sera frappé, avec vos initiales, sur une pièce de 25 ¢ qui sera monnaie courante au Canada et passera entre les mains de millions de gens. De plus, vous recevrez un cadeau personnalisé de la Monnaie royale canadienne.

Vous n'êtes pas un artiste professionnel, dites-vous! Peu importe. Ce qui compte, ce sont vos idées et non la qualité artistique de vos croquis. Vos possibilités sont donc illimitées!

Vous avez tout juste le temps de mettre une dernière main à vos dessins et de les poster à Concours « Faites Centsation! », Monnaie royale canadienne, C.P. 9060, succursale T, Ottawa (Ontario) K1G 3T8. Si vous avez des questions, composez sans frais le 1 800 671-2327 ou visitez www.centsation.com. Célébrez le nouveau millénaire par la magie des pièces de monnaie.

Faites
Centsation!
 Concours de dessin
 de pièces de monnaie

Le passé à l'esprit. L'avenir en tête.



Monnaie royale
 canadienne

Royal Canadian
 Mint

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui demeurent au Canada. Vingt-quatre (24) dessins seront sélectionnés par un jury d'étudiants en beaux-arts choisis par la Monnaie royale canadienne (MRC). Les dessins seront frappés sur douze (12) pièces commémoratives de 25 ¢ qui seront mises en circulation en 1999 et sur douze (12) pièces commémoratives de 25 ¢ qui seront mises en circulation en l'an 2000. Les initiales de la personne dont le dessin aura été choisi seront gravées sur chaque pièce. Chaque personne dont le dessin aura été choisi recevra de plus un cadeau personnalisé. Aucun prix en espèces ne sera attribué. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus avant les dates limites de participation. Le concours pour les pièces de 1999 débute le 27 avril 1998 et se termine à minuit le 31 août 1998. Le concours pour les pièces de l'an 2000 débute le 27 avril 1998 et se termine à minuit le 30 juin 1999. Les noms des personnes gagnantes seront annoncés lors de la mise en circulation de la pièce portant leur dessin. Aucun achat n'est nécessaire pour participer. Les dessins doivent être soumis à l'encre noire ou au crayon noir sur les formulaires de participation, ou encore sur une feuille de papier blanc de 8,5 po x 11 po, sur laquelle on aura tracé un cercle de 20 cm de diamètre. Inscrire au verso une brève description de chaque dessin ainsi que ses nom, adresse domiciliaire et numéro de téléphone. Poster à Concours « Faites Centsation! », a/s Monnaie royale canadienne, C.P. 9060, succ. T, Ottawa (Ontario) K1G 3T8. Pour recevoir le texte complet des règlements du concours, faire parvenir une enveloppe affranchie à son nom et adresse à la Monnaie royale canadienne, à l'adresse ci-dessus. Les règlements du concours sont susceptibles de changer sans préavis, afin de se conformer à toute loi ou entité régissant la Monnaie royale canadienne. Ce concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables.

Dépêchez-vous! Postez vos dessins de pièces de monnaie dès aujourd'hui!

◆ Alpha Yukon

Le triangle impossible

Chaque triangle de lettres forme un mot commençant par B, sauf un. Quel est ce triangle sans mot?

- | | | | |
|----|---------------|----|---------------|
| 1. | B
N
E I | 5. | C
N
A B |
| 2. | E
S
R B | 6. | B
T
Z E |
| 3. | S
B
E I | 7. | B
F
I E |
| 4. | A
U
B E | 8. | E
S
A B |

Tiré de la revue *Autrement dit* vol 1, no 3, p.49

Réponses: 1. bien 2. bers 3. bise 4. beau 5. banc 6. mot impossible 7. bief 8. base

◆ Scène nationale

Un congrès sur les technologies qui met l'accent sur l'humain

Summerside (APF) : Le 51^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française qui avait lieu du 6 au 8 août dernier se déroulait sous le thème : « Les nouvelles technologies éducatives: des liens pour l'avenir ». Par définition, ce congrès visait à faire le point sur l'innovation technologique en salle de classe et sur l'intégration des technologies dans l'enseignement.

Pourant, ce qui est ressorti en plusieurs occasions, c'est l'importance du facteur humain, que les technologies ne sont rien sans les créateurs, sans les penseurs, sans ceux et celles qui les utilisent comme des instruments valables.

« Ce sont des instruments dont les contenus doivent être assurés par des créateurs ». Le président sortant de l'ACELF, Louis-Gabriel Bordeleau, lui-même un éducateur à distance, est par ailleurs encouragé par le fait

qu'on doit enfin sortir de l'état de fascination respectueuse que l'on entretenait envers ce qu'on appelle les NTIC. « C'est un médium comme un autre, un outil de plus à notre disposition » dit-il.

Lorsqu'on lui rappelle que d'autres trouvent les NTIC menaçantes pour la langue française, M. Bordeleau dit qu'elles seraient bien plus menaçantes si on les tenait à distance. « Il faut absolument occuper notre place dans ce milieu » dit-il.

L'ACELF a par ailleurs, durant ce 51^e congrès, procédé au lancement sur Internet de sa Banque d'activités pédagogiques (BAP), disponible au <http://www.acef.ca/bap>. La banque contient plus de 350 activités pédagogiques classées soit par critères ou par mots clés. Chaque enseignant du Canada peut y puiser des idées et éventuellement y contribuer.

CRTC AVIS DE MODIFICATION Canada

Avis public CRTC 1998-60-1. Cadre de politique pour l'introduction de la concurrence dans l'industrie de la distribution par relais satellite- Prorogation de délai. À la suite de son examen de la requête de la Cancom (lettre du 6 juillet 1998 demandant au CRTC de proroger la date limite), le CRTC a décidé de proroger au 8 septembre 1998 la date limite de l'étape des répliques. Ainsi l'étape des réfutations (la 3^e étape) est, elle aussi, prorogée au 18 septembre 1998. La date limite de présentation d'observations dans la première étape reste la même (le 7 août 1998). Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Afin que les parties intéressées soient informées rapidement de ces demandes, le CRTC publiera, aussitôt que possible après la date limite du 7 août 1998, une fiche d'information donnant la liste des noms des parties qui ont présenté des demandes d'ajout de services par satellite. Cet avis est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; au 1-877-249-CRTC (sans frais); au <http://www.crtc.gc.ca>; ou à notre bureau de Vancouver : (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut.



Conseil de la radiodiffusion et des
 télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
 Telecommunications Commission

◆ Chronique financière

À petits pas vers le succès

Un public nombreux reconnaît Warren Buffet comme l'un des investisseurs professionnels les plus astucieux de l'ère moderne. Il a été depuis longtemps surnommé l'oracle d'Omaha. Aujourd'hui, il est la deuxième personne la plus riche des États-Unis, avec environ 12 milliards de dollars.

Warren Buffet est un modèle idéal pour le nouvel investisseur. Si vous êtes envieux de Warren Buffet, on ne peut donc vous blâmer. Un constat s'impose. Il y a des investisseurs qui ont du succès et d'autres qui n'en ont pas. En effet, deux investisseurs avec des investissements très semblables peuvent avoir des résultats assez différents au cours de leur vie.

Les facteurs qui différencient leurs résultats sont la planification, la patience et une approche qui favorise le long terme. Ce sont pourtant des facteurs assez simples qui feront la différence dans la réalisation de votre réussite financière.

Prenons donc le temps d'examiner les étapes à considérer quand vous rencontrez votre conseiller ou conseillère en finance. N'oubliez pas : si vous êtes prêt à examiner vos objectifs personnel et financier, vous aurez fait le premier pas sur la route du succès.

Selon monsieur Buffet, il y a cinq étapes clés pour vous mettre sur la route du succès :

1) Identifiez clairement vos objectifs pour vos investissements avant de commencer à investir. Vous êtes unique. Votre mode de vie et vos objectifs financiers le sont aussi. Vous avez vos propres raisons pour investir, des ressources financières spécifiques, un horizon de temps et une tolérance au risque individuel, des aptitudes pour comprendre le fonctionnement de certains produits et de leur application dans votre stratégie d'investissement. Il faut donc bien se connaître au niveau personnel et financier avant de commencer à investir. Consultez une personne qui est habituée à bien écouter et qui aura les connaissances pour vous suggérer des options. Ensuite de concert avec votre conseiller ou conseillère vous pourrez choisir les investissements qui seront les plus appropriés à votre situation présente et à vos besoins futurs.

2) Quand vous aurez évalué vos objectifs d'investissement n'hésitez pas, il faut faire les premiers pas dès aujourd'hui. La recherche nous indique qu'il est quasi impossible de prédire les fluctuations du marché boursier et de faire des achats opportuns. Cela dit, le meilleur temps pour investir c'est le présent. De cette façon, vous avez plus de chance d'avoir l'avantage d'un gain sur une plus grande période de temps. La preuve c'est qu'un investissement de 500 \$ par mois, à 10 % par année dans un REER vaudra 1 100 000,00 \$ dans 30 ans.

3) Investissez régulièrement, non seulement une fois l'année, mais de façon périodique et disciplinée. Même si vos contributions périodiques seront très modestes si votre REER participe dans un fond mutuel vous aurez des avantages réels avec un programme régulier parce que vous avez le bénéfice d'achat avec les coûts moyens moins élevés. En investissant de façon constante le même montant de dollars, vous achetez plus d'actions quand les valeurs ont baissé et moins quand elles ont augmenté en valeur. Votre coût en moyenne aura donc diminué. Il est très facile de mettre en place cette stratégie avec des débits pré-autorisés.

4) Favorisez la simplicité : choisissez des investissements qui reflètent bien vos objectifs financiers. Ayant bien identifié vos objectifs à court, moyen et long terme, faites des allocations qui sont appropriées pour chacune de ces catégories.

5) Demandez à un ou une conseillère en finance de revoir vos investissements de façon régulière. Votre conseiller ou conseillère en finance peut vous aider dans votre stratégie d'investissement. Il peut assurer que vos démarches vont bon train. S'il y a lieu, il ou elle vous recommandera de nouveaux choix afin que vous adaptiez votre stratégie en cas de changements majeurs.

Les conseillers et conseillères en finances sont des professionnels qui ont fait des études approfondies sur les techniques d'investissement et peuvent vous aider à prendre des décisions bien éclairées. Occupez-vous de votre futur en faisant appel à quelqu'un aujourd'hui. On est là pour ça!

Flo LeBlanc-Hutchinson

◆ Francophonie nationale

Montfort invite tous les francophones à financer sa bataille judiciaire

Ottawa (APF): L'Hôpital Montfort d'Ottawa lance un appel pressant à tous les francophones du pays pour qu'ils contribuent généreusement au Fonds de la résistance S.O.S. Montfort.

Le fonds a été mis sur pied dans le but de financer le recours juridique contre la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario, qui a été déposé le 30 juillet dernier au Palais de justice d'Ottawa. L'objectif, ambitieux, est de 500 000 \$ ce qui devrait être suffisant pour aller jusqu'en Cour suprême si cela s'avérait nécessaire.

Cette cause promet d'être la mère de toutes les batailles judiciaires de l'histoire des Franco-Ontariens. Une bataille, a insisté le président de la Fondation de l'Hôpital Montfort, que les Franco-Ontariens ne peuvent pas, et ne doivent pas perdre : « L'enjeu est trop grand » insiste Stéphane Trottier.

Le comité organisateur du Fonds de la résistance a décidé que la campagne de souscription serait d'envergure nationale. Une campagne de publicité télévisée permettra d'ailleurs de rejoindre tous les Canadiens qui désirent contribuer au fonds. Ceux et celles qui veulent déjà contribuer peuvent le faire dès maintenant en composant le 1-800-276-0161.

Le fondateur du Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais et responsable de la sollicitation auprès des gens d'affaires, Jacques de Courville-Nicol, n'est pas effrayé par l'ampleur du défi. A ses yeux, il serait même possible de recueillir un

million de dollars.

M. de Courville-Nicol, qui en avait gros sur le cœur, a soulevé l'hypothèse d'un boycottage économique des entreprises ontariennes par le Québec, pour forcer le gouvernement Harris à entendre raison. « Le seul argument que les anglophones de l'Ontario et du Canada comprennent bien, c'est l'argument économique. Si la Chambre de commerce de Montréal, ou le Conseil du patronat ou les sociétés de développement économique décidaient de se rallier à la cause de Montfort, je serais le dernier à m'en plaindre ». Chose certaine, M. de Courville-Nicol a l'intention d'approcher les entreprises du Québec pour leur demander de contribuer au Fonds de la résistance : « Nous aurons besoin de l'appui économique de tous les Québécois et aussi de l'appui politique ».

Les organisateurs peuvent aussi compter sur la présidente de S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, qui a décidé de remonter aux barricades suite à la décision du Conseil d'administration de l'Hôpital Montfort de finalement recourir aux tribunaux, pour sauver le seul hôpital universitaire francophone de l'Ontario.

M^{me} Lalonde a rappelé l'époque sombre où les Franco-Ontariens contribuaient au Sou de la Survivance pour financer la lutte contre « l'infâme » Règlement 17, qui interdisait au début du siècle l'enseignement en langue française dans la province.

« Aujourd'hui, il ne s'agit plus du Sou de la Survivance mais

bien du fonds de la résistance ». Cette fois, les francophones sont invités à se procurer une tirelire spécialement fabriquée pour la circonstance et à la remplir à ras bord.

Le sénateur franco-ontarien Jean-Robert Gauthier, qui a accepté la présidence d'honneur de la campagne malgré la terrible maladie qui l'accable depuis deux ans et demi, n'a pas perdu de temps à retrouver sa fougue des beaux jours. « Il a fallu 15 ans pour obtenir la gestion scolaire, mais on l'a eu. S'il faut se battre pendant 15 ans pour garder nos services de santé on va le faire » a-t-il lancé d'une voix chevrotante.

Lui qui a souvent pris la défense des minorités francophones au pays durant sa carrière politique a lancé à son tour un appel à l'aide à tous : « La cause de Montfort est une cause qui relève de tous les Canadiens ».

Les Franco-Ontariens ont aussi obtenu un « appui total » de la Coalition ontarienne pour la santé et de la Coalition ontarienne des aînés dont le coprésident se trouve, comme par hasard, être un patient de l'Hôpital Montfort! « Nous estimons que vous avez le droit d'avoir des institutions communautaires qui respectent votre langue et culture, surtout en ce moment où les gouvernements, fédéral et provinciaux, sont coupables de compressions sauvages dans les programmes de santé de ce pays et de cette province » a déclaré M. Daniel Benedict : « Nos deux organisations comprennent, soutiennent et s'identifient à votre campagne ».

La Fédération des aînés francophones de l'Ontario a décidé de son côté d'utiliser son réseau de façon à ce que tous les aînés du pays soutiennent la cause de Montfort.

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario a aussi mis à la disposition de S.O.S. Montfort son réseau provincial de caisses affiliées, afin de permettre à la population de contribuer au Fonds de résistance.

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) enfin, qui est embourbée depuis deux ans dans un fastidieux processus de restructuration et qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, s'engage pour sa part à recueillir 100 000 \$, ce qui représente 20 pour cent de l'objectif fixé par S.O.S. Montfort.

La bataille pour sauver Montfort et maintenir l'essentiel des services dure depuis maintenant 18 mois.

Offre d'emploi

(PEP Parents pour l'Épanouissement Préscolaire)

Éducateur(trice) spécialisé(e) dans la petite enfance; parlant très bien français, avec expérience, formation Waldorf souhaitée.

Activités pour un groupe de 3-5 ans; lundi et mercredi de 9 h à 11 h 30.

Salaires 17 \$ de l'heure plus une heure de préparation par matinée.

Contrat : du 9 septembre 1998 au 9 juin 1999; pas d'activité pendant les vacances scolaires. Le contrat pourra s'étendre à 4 matinées semaine si plus d'enfants et se prolonger l'année suivante.

Faites parvenir votre CV avant le mercredi 26 août au PEP (Parents pour l'Épanouissement Préscolaire) 15 Place Marigold, Whitehorse Yukon; Y1A 6A2.

Pour plus d'information, contactez Sylvie au (867) 668-2404.

FPC Investments Inc.

YK Financial Brokers Ltd.

Florine (Flo) LeBlanc-Hutchinson
COURTIÈRE

2093, 2^e avenue, pièce 201, Whitehorse (Yukon) Y1A 1B5
Tél.: (867) 667-6100 Fax: 668-7843

Nous facilitons le gain et préservons votre richesse

◆ Services en français

Un plan d'action pour établir la communication

Capitale, ville touristique et porte de gauche du nord, Whitehorse voit passer chaque année un bon nombre de visiteurs étrangers et certains d'entre eux, c'est inévitable et malheureux, se retrouvent à l'hôpital pour des raisons de santé. D'autres s'y retrouvent parce qu'ils se sont perdus au volant de leur motorisé mais c'est une autre histoire.

Ces visiteurs, il faut s'y attendre, ne parlent pas toujours l'une des deux langues officielles du Canada et du Yukon. Mais jusqu'à ce jour le personnel infirmier de votre hôpital a toujours pu communiquer avec eux quelle que soit leur langue maternelle. C'est parce que nous avons un plan d'action simple, développé en trois volets.

Premièrement nous vérifions si une personne pouvant agir à titre d'interprète accompagne le patient. Si ce n'est pas le cas, en

deuxième lieu, nous vérifions la liste des langues parlées par le personnel, car de nombreux employés étant bilingues, voire polyglottes. Ces deux opérations ne prennent que quelques secondes.

Si nous n'avons toujours pas de succès pour établir la communication, nous téléphonons en troisième étape à des bénévoles de la communauté ou à des employés d'autres hôpitaux qui parlent la langue en question. Ces appels peuvent prendre quelques minutes mais pendant ce temps le personnel infirmier parvient habituellement à communiquer par gestes ou par dessins avec le patient.

Ce fut le cas lorsque dernièrement une personne ne parlant ni l'anglais ni le français qui visitait la communauté fut amenée d'urgence à l'hôpital. Il avait été impossible de trouver un interprète local pour cette langue peu com-

mune quand, par chance, nous avons pu contacter un employé d'un hôpital de Vancouver qui la parlait. Le patient fut donc traité dans sa langue maternelle.

Suite à ce cas qui avait mis notre système à l'épreuve, nous avons pensé y ajouter un quatrième volet, soit l'utilisation du service d'interprétation au téléphone de AT&T, le géant américain des télécommunications.

Nos recherches démontrèrent que ce service serait fort utile mais que les coûts, facturés à la minute, seraient prohibitifs car un interprète peut passer des heures auprès d'un patient.

De plus, une conversation téléphonique ne peut avoir le même impact humain que la présence rassurante d'une personne qui nous comprend bien.

Nous avons donc conclu qu'il serait préférable de continuer de nous en remettre à des employés pour interpréter en personne car ils restent disponibles pendant le reste du séjour du patient.

Dans le cas d'une langue inconnue de tous les employés, des interprètes de la communauté peuvent initialement interpréter au téléphone mais peuvent aussi visiter le patient plus tard dans la journée.

Nous aurons sans doute encore besoin de téléphoner à nos partenaires de Vancouver pour

trouver des interprètes mais, dans la grande majorité des cas, la ville de Whitehorse compte assez de groupes linguistiques pour répondre aux besoins des patients.

L'hôpital compte une dizaine d'employés qui parlent très bien le français tandis qu'un autre groupe le parle à divers niveaux. Le français, l'allemand et le néerlandais sont les trois langues les plus parlées après l'anglais par les employés de l'hôpital.

Un sondage présentement en cours auprès de ces derniers permettra de mettre à jour la liste des langues parlées par le personnel. Nous pourrions de plus déterminer avec quelle facilité elles sont parlées, comprises, écrites et lues.

Quand on saura ces détails et qu'on les retrouvera sur la liste, il sera encore plus facile pour le personnel infirmier de trouver des interprètes.

Médecin francophone

Depuis un certain temps, il est presque impossible pour les Franco-Yukonnais nouvellement arrivés d'obtenir un rendez-vous avec un médecin qui parle français. Il va sans dire que les médecins francophones sont très occupés.

L'auteur et l'agente de développement des services en fran-

çais de l'AFY, madame Jeanne Beaudoin, déployaient ces derniers mois de grands efforts pour trouver un autre médecin francophone. Ces efforts vont bientôt aboutir.

En effet, un médecin installé à Faro depuis des années, M. Russell Bamford, et qui parle un français fort acceptable, vient de déménager à Whitehorse. Il a fait une partie de ses études médicales et des stages à Paris et affirme qu'il aime parler français. Il obtiendra très bientôt le droit de faire admettre des patients à l'hôpital. Une biographie plus complète paraîtra dans ce journal dans les prochains mois.

Bien que nous ayons travaillé fort, la venue de ce médecin n'est aucunement reliée à nos actions puisque c'est par pur hasard qu'il est déménagé à Whitehorse. Il n'en reste pas moins que nous pouvons nous vanter, madame Beaudoin et moi, d'avoir eu une idée vachement bonne. Si bonne, en effet, qu'un autre l'aura eu avant nous!

J'encourage donc les Franco-Yukonnais qui trouvent important de s'exprimer en français avec leur médecin à prendre contact avec le docteur Bamford. Il utilise présentement les locaux de la clinique Branigan,

667-6491.

Luc Laferté

Coordonnateur du Programme des services en français
Hôpital général de Whitehorse

Un moment important : l'élection de commissaires le 5 octobre prochain

La CSFY # 23 recherche présentement cinq personnes convaincues pour participer à la prise de décisions reliées à la gestion de la seule commission scolaire francophone au Yukon, gestion pour et par les francophones et les ayants-droits du territoire.

Le mandat des commissaires s'échelonne sur une période de trois ans. Une formation initiale sera offerte aux candidats les 18 et 19 septembre prochains.

Les commissaires élus représentent les intérêts de la collectivité francophone et rendent compte de leurs activités et leurs décisions aux parents lors de l'Assemblée générale annuelle. Le rapport de l'AGA et le rapport financier sont aussi remis au ministère de l'Éducation, une fois l'an, tel que prévu par la Loi sur l'éducation.

Les politiques et procédures adoptées par la Commission scolaire guident les décisions des commissaires. La mise en oeuvre de ces politiques et des décisions de la Commission est la responsabilité de la direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFY.

Nous entreprenons la troisième année de fonctionnement de la commission scolaire; l'expérience acquise est déjà précieuse et le travail entrepris par les commissaires sortant facilitera la tâche des nouveaux élus.

Accepter de relever ce défi signifie la décision de servir la communauté francophone du Yukon. Nous vous lançons l'invitation à prendre la relève.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec Évelyne Lachapelle, directrice générale au 667-8680.

AVIS PUBLIC

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien annonce que les règlements proposés concernant l'aménagement du territoire des mines de quartz du Yukon et des placers du Yukon seront publiés dans la Gazette du Canada, Partie I, en date du 25 juillet 1998. Ces règlements prévoient que toutes les activités entreprises sur les claims miniers du Yukon seront soumises à des conditions particulières afin que la remise en état des terres concernées se fasse de la manière appropriée. Les activités qui nécessitent l'approbation des autorités conformément à ces mesures législatives feront l'objet d'une étude environnementale.

Le public est arrivé à prendre connaissance des règlements proposés et à donner son avis sur ceux-ci. Date limite: dans les soixante jours qui suivront l'avis publié dans la Gazette.

Les commentaires peuvent être adressés à:

Bob Whittingham
Conseiller en exploitation minière
Législation ministère
et Gestion des ressources
Bureau 610 Les Terrasses de la Chaudière
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

Marion E. Dejean
Chef, Exploitation minière
et aménagement du territoire
MAIN, Région du Yukon
345-300 Main Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2B5

(819) 994-6416

(867) 667-3172

On peut obtenir des exemplaires des règlements proposés en s'adressant aux personnes ci-dessus ou aux bureaux du Registraire minier à Whitehorse, Watson Lake, Mayo et Dawson City. On peut également avoir accès aux règlements proposés sur le site internet du MAINC: www.inac.gc.ca. Pour lire la version électronique de ces documents, il faut télécharger et installer le lecteur Acrobat fourni sur le site Web Internet d'Adobe Systems Incorporated. <http://www.adobe.com/prodindex/acrobat/readstep.html>

◆ Hygiène dentaire Nouvelle maman!

• Le développement des dents de l'embryon commence vers la 5^e et 6^e semaine de vie intra-utérine.

• La maman devra accorder une importance toute particulière à son alimentation, notamment par l'ingestion régulière de calcium.

• Le mythe qui dit que le bébé puise son calcium dans les dents de la mère est faux. Le calcium des dents est fixé et le bébé ne peut modifier cette structure.

• La gingivite de grossesse est causée par une augmentation des hormones durant la grossesse, et cette gingivite a tendance à s'aggraver avec la présence de la plaque dentaire.

Marie-Hélène Comeau H.D.

◆ Environnement

Attention : passage pour saumons

La réputation de grand voyageur du saumon royal n'est plus à faire, et aucun obstacle ne saurait l'arrêter, pas même la route de l'Alaska. En effet, le saumon du ruisseau Wolf, traverse la route de l'Alaska près de Whitehorse durant la montaison pour aller frayer dans le petit ruisseau.

La façon dont le saumon traverse la route est une toute autre question. Durant des années, celle-ci a entraîné bien des dépenses et a causé des maux de tête aux ingénieurs, aux agents des pêches et aux autres personnes intéressées au saumon.

Personne ne sait depuis combien de temps le saumon royal

monte pour frayer dans le ruisseau Wolf, mais on sait approximativement à quel moment il a cessé d'y venir. Selon Al von Finster, biologiste de remise en état de l'habitat du ministère des Pêches et des Océans, à Whitehorse, on a vu des saumons dans le ruisseau au début des années 60 et peut-être même au début des années 70. De plus, les autochtones ont confirmé la présence de saumons venus du fleuve Yukon.

« C'est tout ce que nous avons de dire M. von Finster. »

Durant les années 70, les stocks de saumon royal du fleuve Yukon ont chuté jusqu'à ce qu'on

enregistre seulement 121 saumons adultes durant la montaison, à la passe migratoire de Whitehorse en 1976. À un certain moment au cours de cette période, le saumon royal a cessé de remonter le ruisseau Wolf.

En 1984, on a mis en place un programme de reconstitution et de restauration des stocks de saumon royal dans le ruisseau Wolf qui a été proposé puis mis sur pied par la *Yukon Fish and Game Association*. Selon von Finster qui agissait à titre de conseiller dès le départ, l'association a maintenu sa participation au cours des années subséquentes. Parmi les autres participants, mentionnons le ministère des Pêches et des Océans, *Yukon Corrections*, le ministère des Services aux agglomérations et du Transport, l'écloserie des rapides Whitehorse et la *Hudson Bay Mining*.

Une des activités importantes dès le début du programme était de relever et d'enlever les obstacles au parcours du saumon. À l'aide de scies à chaîne, des bénévoles de la *Yukon Fish and Game Association* ont enlevé des obstacles naturels tels des accumulations de débris et des chablis. On a également fait une brèche dans les barrages de castors pour permettre la montaison des saumons adultes.

Des obstacles imposés par les humains comprenaient un bar-

rage d'acier en aval du ponceau, en dessous de la route de l'Alaska, et un chemin de service qui menait à une des carrières épuisées de la *Whitehorse Copper Mine*.

Le chemin de service hors d'usage est demeuré un obstacle jusqu'en 1990 lorsque le propriétaire, la *Hudson Bay Mining*, l'a enlevé dans le cadre du plan d'abandon de la mine.

Restait comme obstacle la route de l'Alaska.

Le passage sous la route de l'Alaska a été un problème pour le saumon et pour les ingénieurs routiers depuis son installation durant la Seconde Guerre mondiale. La première passe était composée de deux dalots de quatre pieds carrés. En 1948, une crue des eaux a déplacé les dalots. Le niveau de l'eau était tellement élevé qu'un bulldozer Caterpillar D8, qui tentait de traverser, a été submergé jusque par-dessus le moteur.

On a remplacé les dalots par un pont, puis on a remplacé le pont par le ponceau actuel. On a installé un rideau de palplanches d'acier sous la sortie du ponceau, en aval, pour limiter l'érosion. Le but a été atteint, mais cela a causé l'érosion, en aval, du mur de soutènement.

En 1986, dans le but d'aider la *Fish and Game Association*, le ministère des Pêches et des Océans a construit, en aval du mur de soutènement, une passe

migratoire à échelons. Cela a créé une série de fosses permettant au saumon de monter le ruisseau. Toutefois, le débit d'eau, particulièrement élevé durant la crue du printemps, a endommagé les échelons.

Finalement en 1997, l'association a mis en place avec succès le fonds de revitalisation du saumon du fleuve Yukon pour la construction d'une passe migratoire en béton. La structure contourne le mur de soutènement et évite la pleine puissance de la crue du printemps.

En plus de permettre la montaison, le programme de revitalisation du ruisseau Wolf comprenait l'introduction d'alevins de saumon royal sur le cours supérieur. Le programme de stockage a commencé au milieu des années 80 et au début des années 90, on a relevé quelques saumons adultes qui remontaient le ruisseau, de dire von Finster.

Au cours des dernières années, le taux de retour est passé de 242 saumons en 1995 à 61 en 1997. La raison de la chute demeure encore un mystère.

« Nous ne savons pas quelle est la variation naturelle des populations de petits ruisseaux sans lacs de grande retenue » de dire von Finster. La plupart des données que nous avons se rapportent à des cours d'eau de plus grande envergure comme le fleuve Yukon ou des cours d'eau avec des lacs tout juste en amont des frayères, comme le ruisseau Tatchun. »

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la revitalisation et la recherche sur le saumon du ruisseau Wolf, téléphoner à Environnement Canada, à Whitehorse, au 393-6721.

Cet article d'intérêt public fait partie d'une série d'Environnement Canada, à Whitehorse, qui paraît sur Internet au site suivant: www.taiga.net/yourYukon

L'association des partenaires de l'école française (A.P.E.F.)

est à la recherche d'une personne souhaitant occuper le poste de

coordonnateur ou coordonnatrice

Cette personne devra :

- agir comme personne-ressource auprès de la présidente et du conseil d'administration;
- préparer les réunions du conseil d'administration et des comités;
- ouvrir le courrier et voir aux suivis;
- voir au bon fonctionnement du bureau de l'A.P.E.F.;
- mettre en œuvre le plan triennal.

Compétences et qualités demandées :

- expérience dans le domaine du développement communautaire;
- bonne expérience de la francophonie yukonnaise (ou de la francophonie en milieu minoritaire);
- connaissance des lois et des droits relatifs à l'éducation en français langue première serait un atout;
- bonne connaissance informatique en traitement de texte;
- bonne connaissance du travail de secrétariat (ex. procès-verbaux, rédaction de lettres);
- disponibilité à travailler selon un horaire flexible (ex. réunion en soirée et durant les fins de semaine, voyages à l'extérieur du Yukon);
- discipline, bon sens d'organisation, bonne capacité d'analyse;
- bonne capacité de communication à l'oral et à l'écrit;
- excellente relations interpersonnelles.

Le salaire annuel est à déterminer.

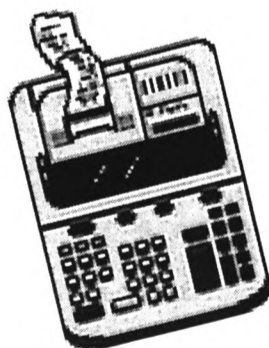
Il s'agit d'un poste à temps partiel, environ 22.5 h/semaine. Le poste est à combler dès maintenant.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre d'intention et de présentation et un court curriculum vitae par la poste, par télécopieur ou par courrier électronique. Pour considération, les candidatures doivent parvenir à la présidente au plus tard le vendredi 4 septembre 1998 à 17 h (HAP).



Association des partenaires de l'école française
a/s Julie Harvey, présidente
C.P. 5205
Whitehorse (Yukon)
Y1A 4Z1

Télécopieur : 867-668-6570
Courrier électronique : apef@yknet.yk.ca



Comptable agréée recherche

L'AFY recherche une personne détenant le titre de comptable agréée disposée à faire la vérification de ses états financiers en français.

Renseignements :
Pierre au 668-2663

Ouverts à vos questions.

Postes Canada s'efforce de fournir chaque jour le service postal le plus efficace qui soit. Et la satisfaction de nos clients se trouve au cœur de tous nos efforts. Bien entendu, nous savons que certains problèmes peuvent surgir à l'occasion. Ainsi, peu importe vos préoccupations ou vos questions à l'égard de notre service, **n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre comptoir postal.** Si vous jugez que vos attentes ne sont toujours pas satisfaites, vous n'avez qu'à suivre la procédure ci-contre et nous mettrons tout en œuvre pour remédier à la situation.



Prenez contact avec: *Service à la clientèle*
2701 PROM RIVERSIDE, OTTAWA ON K1A 0B1
Tél.: 1 800 267-1155



Vous pouvez aussi faire part de vos soucis au *Comité d'usagers du service postal* de votre région.
Tél.: 1 800 204-4189

Si vous n'êtes toujours pas satisfait, contactez:

Ombudsman ➔

855 CH BROOKFIELD BUREAU C0081
OTTAWA ON K1V 1J8
Tél.: 1 800 204-4198

La Déclaration universelle des droits de l'homme a cinquante ans

(EN)—Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous n'avons qu'à regarder notre propre Charte canadienne des droits et libertés pour découvrir comment la Déclaration universelle a influencé nos vies. Fondée sur plusieurs principes de la

Déclaration universelle, la Charte — qui est peut-être le chef-d'oeuvre de notre société — apparaît comme un symbole crucial de l'attachement du Canada aux mérites de l'égalité.

Reconnu de par le monde pour son leadership en matière de protection de droits de la personne, le Canada garantit les droits de l'ensemble des Canadiens et des

Canadiennes au moyen d'une infrastructure fédérale-provinciale-territoriale complète et efficace. Partout au Canada, des milliers de gens se dévouent pour des organisations non gouvernementales de défense des droits de la personne, à l'échelle nationale et internationale.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires sur les nouvelles propositions de règlements de la sécurité nautique (âge, compétence et puissance)

La navigation de plaisance connaît un essor grandissant au Canada. Malheureusement, l'on y dénombre, par année, près de 200 pertes de vie et au-delà de 6 000 accidents. Par conséquent, des modifications aux règlements de la sécurité nautique ont été proposées. Ces changements entreront en vigueur au cours de la saison de navigation de plaisance 1999. Ces modifications ont été publiées dans la *Gazette du Canada* le 13 juin 1998 et feront l'objet d'une consultation publique d'une durée de 75 jours.

1. Selon les dispositions proposées, les restrictions suivantes visant l'âge des utilisateurs et la puissance des embarcations seront en vigueur pour la saison de navigation de plaisance 1999 :

- Interdiction à toute personne de moins de 12 ans de conduire un bateau à moteur d'une puissance supérieure à 7,5 kW (10 ch), à moins qu'elle ne soit accompagnée ou supervisée par une personne de plus de 16 ans ;
- Interdiction à toute personne de 12 ans ou plus mais de moins de 16 ans de conduire un bateau à moteur d'une puissance supérieure à 30 kW (40 ch), à moins qu'elle ne soit accompagnée ou supervisée par une personne de plus de 16 ans ;
- Interdiction à toute personne de moins de 16 ans de conduire une motomarine.

2. Les nouveaux règlements comprendront aussi les exigences suivantes relatives aux compétences des utilisateurs, mises en vigueur progressivement sur une période de dix ans :

- Toute personne de moins de 16 ans conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 1999 ;
- Toute personne conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée de moins de 4 mètres (incluant les motomarines) devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 2002 ;
- Toute personne conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 2009 ;
- De plus, toute personne née après le 1^{er} avril 1983, louant et conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée, sera tenue de remplir une liste de vérification de sécurité pour location d'embarcation, et ce, dès avril 1999. Cette disposition s'appliquera à toute personne louant une embarcation motorisée de moins de 4 mètres à compter d'avril 2002. La tenue de la liste de vérification de sécurité pour location d'embarcation sera requise pour toute personne louant et conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée à compter d'avril 2009 ;
- Les personnes âgées de 55 ans et plus, au moment de l'entrée en vigueur du règlement, seront exemptées de ces exigences. Les visiteurs étrangers bénéficieront d'une période de grâce ou de la reconnaissance du permis de conducteur nautique émis par leur pays.

Si vous avez des commentaires sur les modifications proposées au règlement, veuillez nous en faire part avant le **28 août 1998** soit par courrier électronique à svp@ccgrser.org, soit par la poste à :

**Projet de partenariats relatifs aux petits bâtiments
Sauvetage, Sécurité et Intervention environnementale,
Garde côtière canadienne
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6**

Pour en savoir plus sur la sécurité nautique, visitez le site Web de la Garde côtière canadienne à l'adresse suivante :

<http://www.ccg-gcc.gc.ca>
ou l'Infoline de la Sécurité nautique au **1 800 267-6687**.



Photo soumise

Les jeunes du programme Emploi d'été échanges étudiants

Des jeunes Québécois en stage à Whitehorse

Nous tenons à saluer Julie Picard, Amy Morin, Kathy Picard, Isabelle Gros Louis et tout particulièrement Marc-André Savard-Sauvé qui ont participé au programme Emploi d'été échanges étudiants.

Ce programme, marainné par la députée fédérale du Yukon madame Louise Hardy, a permis à des étudiants du Village Huron au Québec de venir travailler six semaines à Whitehorse et à Dawson cet été.

« La réponse des deux communautés, Whitehorse et Dawson a été très positive. On espère que ce programme prendra de l'expansion l'an prochain et qu'on pourra augmenter le nombre d'étudiants à dix et celui de coordonnateur à deux » a déclaré madame Hardy.

Marc-André Savard-Sauvé est celui des cinq étudiants qui a égayé de son sourire les murs de l'Association franco-yukonnaise. Il a aussi travaillé à la cuisine du camp d'été « Robin des épinettes ». Il est parti en nous promettant toutefois d'être de retour dès l'an prochain afin de pouvoir venir pêcher à la mouche!

M.-H. Comeau

ALPHA-YUKON



Offre d'emploi

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'une personne-ressource responsable de la gestion des activités en alphabétisation familiale. Il s'agit principalement d'assurer la continuité des activités entreprises.

La durée du contrat est du 14 septembre 1998 au 18 juin 1999 à raison de 15 heures par semaine. Le salaire et les avantages sont établis selon la politique salariale de l'Association.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur Curriculum vitae **au plus tard le 28 août, 17h (heure du Pacifique)** à :

Pierre Bourbeau, directeur général
A.F.Y.
C.P. 5205
Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1

Pour plus de renseignements : 668-2663

CRTC

AVIS PUBLIC

Canada

Avis publics CRTC 1998-80 et 1998-81 Projet de Règlement modifiant le Règlement de 1986 sur la radio- Émissions des stations de radio commerciales; et Achat par des titulaires de licences de radio d'actions dans d'autres stations desservant le même marché dans la même langue. Pour de plus amples renseignements sur les modifications, veuillez consulter les avis publics. Les avis sont disponibles au CRTC à Hull, (819) 997-2429; au **1-877-249-CRTC (sans frais)**; au <http://www.crtc.gc.ca>; ou à notre bureau de Vancouver : (604) 666-2111. Les avis sont disponibles, sur demande, en média substitut. Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, **au plus tard le 15 septembre 1998**.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Pêches et Océans
Canada
Garde côtière

Fisheries and Oceans
Canada
Coast Guard

Canada

◆ Arts et culture

La forme, les sons latins et le charme



Cinéma

L'enfant forme

Critique de S. Geoffroy

Chloé et Pedro nous emmènent dans des histoires imaginaires avec des jeux de rôle, ils nous font faire des exercices physiques, de la relaxation et puis nous expliquent la digestion, l'estomac et plein de choses santé.

Les exercices sont à la portée d'un enfant de trois ans et demi au moins, même Étienne (13 mois) participe et remue ses jambes en entendant la musique, les chansons et la bonne humeur. Chaque session dure environ 15 minutes, cinq minutes sont des exercices physiques proprement dit présentés en chantant, facile à comprendre et à réaliser. Les enfants partent facilement dans les histoires imaginaires tout comme la relaxation leur présente un autre rythme d'exercice. La fiche santé est présentée d'une manière originale et compréhensible pour les petits.

Pour l'hiver, une bonne vidéo pour faire faire de la gymnastique aux enfants, passer un moment agréable et permette aux petits d'avoir une attitude active devant un film; c'est le cas de le dire.

Les paroles sont très bien articulées, les prises de vues bien calculées, des belles couleurs; de la bonne humeur, les enfants comprennent facilement et les parents aussi; les exercices ne sont pas difficiles et leur rythme n'est pas trop soutenu. L'ensemble est très motivant et cela peut être une mise en forme familiale.

Commentaire de Simon qui était tout fier de pouvoir faire les exercices: c'est fatigant! En effet, la cassette comprend quatre sessions d'une durée de 15 minutes chacune; le début et la fin ne sont pas suffisamment définis.

Les vidéocassettes en français sont disponibles chez le marchand 38 Famous Video à Riverdale.

Mon film du vendredi soir, c'est en français que je l'écoute!

Herencia Africana
Yuri Buenaventura
Salsa de Colombia



Musique

Herencia Africana

Yuri Buenaventura
Lemos Productions
World Beat Colombia
Critique de A. Vivas Perez

¿Bailamos? (Est-ce qu'on danse?)

Voici l'invitation que nous lancent le chanteur-compositeur Yuri Buenaventura et le groupe Buenaventura All Stars, des musiciens colombiens qui nous font goûter aux rythmes de la salsa.

Cet album rend hommage aux racines africaines de la culture métisse qui se développe depuis quatre siècles sur le continent américain. Yuri nous offre des chansons pleines de vitalité qui prennent leur source en Colombie et dans les rythmes des Caraïbes. Ces mélodies racontent les expériences d'un émigré «Negrito» (le petit Noir); d'une personne qui est en amour «Aniversario» (L'Anniversaire). Par ailleurs, vous serez surpris d'écouter la chanson de «Ne me quitte pas» enrobée des rythmes de salsa. Cette dernière est un hommage à Jacques Brel dont le chanteur est un grand admirateur; oui, c'est différent, mais il faut se laisser emporter par les notes qu'on écoute et on lui trouvera «el sabor». Il nous peint aussi un portrait musical de la vie des Noirs qui ont aidé à bâtir le nouveau monde «Herencia Africana, Nostalgia Africana, Niño Africano». Cet album rend aussi hommage à sa terre natal: la Colombie. Il chante sa beauté, ses gens et leur courage et volonté de vivre malgré leur situation d'exploitation et politique «Colombia Tierra Querida, Mi tranquilidad, El Sol de Buscaja».

Avez-vous écouté la salsa? L'avez-vous dansé? Ses rythmes et ses tambours exorciseront vos peines ou vous aideront à célébrer la vie. Si vous ne l'avez pas fait encore, voici votre chance: l'album «Herencia Africana» est une belle découverte de sons latins.



Littérature

Le charme des après-midi sans fin

de Dany La Ferrière
198 pages
Éditions Lanctôt
Critique de: H. Saint-Onge

Si vous avez apprécié le style coloré de *Comment faire l'amour à un nègre sans se fatiguer*, vous vous régalez de son 9^e ouvrage. L'auteur persévère dans une vivacité dans les mots qui donne envie de passer du temps sous le climat épicé et fiévreux de Petit Goâve, Haïti, coin de pays qui a vu grandir LaFerrière.

Vieux os, garçon d'une dizaine d'années habite avec sa grand-mère Da qu'il adore, son temps est partagé entre ses amis, son chien Marquis et son amour secret Vara.

La vie sous les tropiques, le climat politique, les us et les tics de chacun m'ont envoûtée. Un bon livre à lire en plein - 40° C pour nous faire rêver à un climat plus tendre.

La librairie *Mac's Fireweed* offre une section de livres en français. On retrouve aussi des ouvrages en français à la bibliothèque municipale de Whitehorse. De plus, la Salle communautaire (304, rue Strickland) possède une belle collection de romans et autres volumes.

On peut commander de la musique en français du marchand Archambault Musique de Montréal. Des dépliants promotionnels et des bons de commande sont disponibles à l'AFY, 302, rue Strickland.

Vous aimeriez rédiger une chronique?
Caroline au 668-2663

◆ Histoire du journal

L'ère de l'informatisation

L'arrivée de l'informatique a été au journal ce que l'invention de la roue a été au genre humain!

En effet, il est maintenant impossible d'imaginer la vie sans l'ordinateur. Pourtant, c'est ainsi que ça se passait avant 1989.

Le premier ordinateur que nous avons acheté était une petite machine de type Macintosh, toute mignonne: petit écran, petite mémoire et gros prix! Les choses ont bien changé depuis puisque l'ordinateur que nous utilisons présentement, dix ans plus tard et cent fois plus performant et trois fois moins cher!

Dès le début nous avons choisi de travailler avec des logiciels en français (si le journal français n'utilise pas les logiciels français, diantre! qui le fera?). Cette décision nous a souvent occasionné des problèmes. Ainsi lorsque nous demandons de l'aide technique au téléphone, nous nous retrouvons souvent en communication avec Seattle. Nous devons alors traduire rapidement, très rapidement car les coûts d'interurbain sont faramineux.

Aujourd'hui L'Aurore boréale possède un digitaliseur (scanner), une imprimante au laser et un ordinateur de type PowerPC. Nous sommes branchés sur Internet, l'autoroute électronique.

Notre équipement nous permet de prendre des contrats de graphisme et d'édition. Le roman *Un jardin sur le toit*, le recueil *Empreinte* et le récit biographique *Mon petit monde* ont tous été réalisés au journal. Nous faisons aussi des cartes d'affaires, des logos, des affiches, etc.

Cécile Girard

OPINION PUBLIQUE DEMANDÉE

On demande au public de faire part de son opinion sur l'ébauche de règlement du Conseil de l'économie et de l'environnement du Yukon.

Le règlement, qui propose un comité de travail composé de représentants du Conseil, du ministère des Richesses renouvelables et du ministère du Conseil exécutif, établit formellement les exigences administratives nécessaires au fonctionnement du Conseil.

Il est possible de se procurer des exemplaires de l'ébauche de règlement à l'édifice administratif du gouvernement du Yukon, à Whitehorse, au ministère des Richesses renouvelables, auprès des agents territoriaux et aux bibliothèques publiques du Yukon. Pour obtenir plus de renseignements, téléphoner à Ross Burnett, au ministère des Richesses renouvelables, au (867) 667-5634.

La date limite pour faire part de ses commentaires est le 23 octobre 1998.



Dancers with Latitude présente

SYLVAIN BROCHU
AU CENTRE DES ARTS



le samedi 29 août à 20 h
Admission : 10 \$ Étudiants et aînés : 6 \$

◆ Sur le bout de la langue

La lettre la plus grivoise de l'alphabet

Annie Bourret (APF) : La lettre Q est la plus grivoise de notre alphabet : l'évolution phonétique du français la fait rimer avec le mot cul, dont on ne prononce plus le L final depuis le XVI^e siècle. On a bien essayé de dire que cette lettre se prononçait « que ». Mais *Le Bon Usage de Grevisse* indique que sa prononciation est bel et bien « ku », depuis le XIII^e siècle...

Q nous vient du latin, où elle était toujours suivie de la lettre U, et se prononçait « qw ». Son évolution a connu de nombreux détours au fil des siècles. Ainsi, le mot latin quattuor a légué au français les mots quatre et cahier...

De nos jours, QU a deux valeurs : celle qu'on entend dans quoi et question (mots ordinaires) et celle des mots quator ou équateur (mots savants). Nous devons nous débrouiller pour savoir comment prononcer ces mots, mais l'orthographe de l'ancien français avait simplifié les choses. Dans les vieux textes, qu'en s'écrivait « q'en », quoi devenait « qoi », on hésitait même entre « qant » et « kant » pour quand.



Annie Bourret

Vers 1550, on pouvait d'ailleurs encore trouver des exemples de cette orthographe, comme dans « qi ouvert cete porte? esce toe? », cité dans le *Tretté de la grammere françoese* de Meigret, dans la section sur les pronoms. Aujourd'hui, à moins de se trouver à la fin d'un

mot (coq, cinq), on ne voit jamais la lettre Q sans qu'elle soit suivie de son U. Il est fort probable que ce U a été rétabli durant le grand ménage que le français a subi au XVII^e siècle où, dans plusieurs cas, l'orthographe des mots a été rapprochée de son origine latine. L'accent circonflexe de piqûre, seul mot en français où Q est vraiment suivi du son U (donc, qui se prononce « ku » et non « qw »), est probablement apparu à cette époque également.

Chaque et chacun/chacune méritent un commentaire. L'adjectif chaque a été formé sur chacun, dès le XII^e siècle. Mais il reste rare jusqu'au XVI^e siècle, où l'expression « par chacun jour » (pour chaque jour) s'utilisait encore. Au XVII^e siècle, le grammairien Vaugelas exige l'usage de l'adjectif indéfini chacun pour cette expression. On peut se demander pourquoi, puisque chacun est adjectif, il n'a pas subi le même sort que public/publique ou laïc/laïque. La réponse? Chaque a été formé par analogie avec quelque, un autre adjectif indéfini.

Partout au Canada, on substitue parfois Q à la lettre G, notamment dans « fatigué » pour fatigué. Les français parlés en Acadie gardent des traces d'une très vieille prononciation pour Q, une espèce de « tch » qu'on peut entendre dans le mot paquet, à rapprocher de « patchè ». Des linguistes ont retrouvé des traces écrites de cette variation « q/tch » dans des documents français datant d'avant le XII^e siècle. D'autres, comme Albert Dauzat,

estiment que ce « tch » évoque comment on parlait au VII^e siècle.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

La chronique Si le Nord, vous reviendra dans le prochain numéro!

CRTC

AVIS PUBLIC

Canada

Avis public CRTC 1998-70. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par EXPRESSVU INC. en vue de modifier l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD) en vue d'obtenir l'autorisation d'offrir à ses abonnés, une deuxième série de réseaux américains 4+1 en provenance du fuseau horaire de l'Est ou de l'Ouest. La requérante affirme que cette deuxième série, comme la première, sera dans le cadre d'un volet facultatif. EXAMEN DE LA DEMANDE: 105 Hôtel de Ville, Pièce 530, Hull (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 28 août 1998** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au <http://www.crtc.gc.ca>, ou au **1-877-249-CRTC (sans frais)**.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les changements climatiques... qu'en est-il?

Saviez-vous que...

Sur la route

Une voiture moyenne produit annuellement plus de trois fois son équivalent en poids d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

Faire redémarrer sa voiture économise plus de carburant que laisser tourner le moteur au ralenti pendant 10 secondes et réduit les émissions de CO₂.

Au travail

Lorsque les gens sont au travail, ils produisent 60 p. 100 des émissions de CO₂ au pays.

Adopter des mesures comme éteindre les lumières et mettre les appareils hors circuit lorsque vous quittez le lieu de travail, ou encore recycler le papier peut faire la différence.

À la maison

L'utilisation moyenne de l'énergie domestique produit 6,5 tonnes de CO₂ annuellement.

L'adoption de mesures très simples, comme laver son linge à l'eau froide, entraîne la consommation de 93 p. 100 de moins d'énergie que l'utilisation de l'eau chaude et contribue à diminuer les émissions de CO₂.



Notre climat change et la population tout entière en sera touchée! L'énergie que l'on utilise chaque jour crée des quantités sans précédent de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre qui s'accumulent dans l'atmosphère et contribuent aux changements climatiques.

En consommant moins d'énergie sur la route, au travail et à la maison, nous pouvons tous contribuer à ralentir les changements climatiques. Notre santé, l'environnement et l'avenir de nos enfants ne s'en porteront que mieux!

Pour recevoir votre trousse d'information gratuite : 1-800-959-9606



www.changementsclimatiques.gc.ca



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Les changements climatiques

Canada

LES RAPIDES DU CHEVAL BLANC



Il en avait ras le bol...
L'ami Alain Dallaire avait préparé une fort belle salade pour la fête de son ami Roch. Le cuisinier déposa le saladier tout rond sur le toit de son auto, le temps de boucler la ceinture de sécurité de son bébé. En montant la Two Mile Hill, les passagers du véhicule rapportent avoir entendu un boum répercutant et avoir vu le pavé derrière eux se garnir de feuilles de laitue.

Récupéré, le beau saladier tout rond est désormais moins rond... Il a maintenant de beaux coins bosselés.



Bonne chance à Roxanne Thibaudeau qui est partie faire le tour du monde.



Les affaires ont été tranquilles pour Robert Nantel, armurier de profession. Le pauvre Robert s'est en effet cassé un bras lors d'une malencontreuse chute en bicyclette.



Nos meilleurs vœux de succès à Louis Ferland. Louis est allé enseigner dans la région de Havre Saint-Pierre au Québec.



Faites craquer vos jointures!
Dans un dépliant bilingue publié conjointement par les gouvernements du Yukon et du Canada ainsi que par la Chambre de commerce du Yukon on peut lire des choses extraordinaires...

Ainsi en est-il de l'expression *A joint initiative of*: qui est traduite comme ceci: une initiative jointure!



Évelyne Lachapelle ne comprend toujours pas pourquoi elle n'a pas pu s'attirer la sympathie de son beau-frère après une excursion de pêche en haute mer. Pourtant, le mal de bras est bien légitime après une pêche « miraculeuse » à la morue.



De la belle visite! Stephan Poirier et son fidèle compagnon Zach sont venus faire un saut au festival de musique de Dawson. Stephan réside maintenant en Colombie-Britannique.



L'artiste Louis Fontaine nous a quittés le 31 juillet. Nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis. Louis était originaire de Saint-Laurent au Manitoba. L'artiste habitait au Yukon depuis 1994.



Un autre résident de Whitehorse est décédé pendant la période estivale: Gilbert Marceau. Nos condoléances à ses amis et à sa famille.



Au chapitre des départs douloureux, offrons nos meilleurs vœux de réconfort à Marie Théorêt qui a eu la douleur de perdre son père récemment ainsi qu'à Lionel Aubin dont la mère est décédée.



Bonne route à Mercedes Morin qui s'est envolée pour Edmonton. La jeune femme y travaillera dans le domaine touristique. Elle laisse derrière de beaux souvenirs et toujours ce sourire!



Gina Falsarella fera un saut à Ottawa pour assister à une conférence sur l'unité canadienne avant de retourner dans son Manitoba natal.



Karine Bélanger a initié Wayne Peace à la pratique d'un sport excitant. Les deux amis sont allés faire du kayak en eau vive.

La démarche de Wayne, les jours suivant la randonnée sur l'eau, atteste que l'homme avait des muscles endoloris.



Photo: É. Blanchette

Les cadets du *Pipes and Drums Cadet Band* ont joué au parc Lepage les 5 et 7 août derniers pour le plus grand plaisir des badauds et spectateurs. Plusieurs jeunes francophones font partie de l'ensemble.

Petites annonces

Appartement à louer.
1^{1/2} appartement à Riverdale. Meublé. Chauffé. Télévision et câble fournis ainsi que l'électricité.

Louise au 668-6834

Chambres à louer
Deux Chambres à louer à Porter Creek. Animaux permis (coin clôturé dans la cour). 300 \$ et 400 \$ par mois.

Guy : 668-7403

Maison à louer
Valleyview, près d'une ceinture verte. 3 chambres à coucher. Sous-sol aménagé. Fraîchement rénovée!

Sylvie : 667-4681

Logis paisible recherché
Mon amie Louise - 34 ans, non-fumeuse - compte s'installer au Yukon pour une période d'environ six mois, à partir de la fin d'août 1998. Elle cherche une chambre ou un appartement meublé (maximum 300 \$ à 350 \$ par mois) à Whitehorse ou à une quinzaïne de minutes du centre-ville.

Caroline Boucher 667-7264
Co-loc recherché

Patric Chaussé recherche un(e) co-locataire pour partager un appartement ou une cabine.

540-467-6660 ou
info@projetarchimed.qc.ca

À vendre

Sirop d'érable à vendre. Première qualité. Adressez-vous à l'Association franco-yukonnaise : 668-2663.

Gardiens ou gardiennes recherchés pour travailler aux cafés-rencontres quelques heures le vendredi soir. Si vous aimez les enfants et que vous avez votre certificat de gardiennage, adressez-vous à Carole Trottier au 668-2663.

Compagne recherchée
Je cherche une bonne personne sérieuse, honnête et mince; âgée entre 40 et 50 ans pour vivre avec moi à Ross River au Yukon. J'ai 49 ans, je suis fumeur, j'aime la nature, la chasse, la pêche et les grands espaces.

Albert Turgeon, Poste restante, Ross River Y0B 1S0

Cours de maniement d'armes à feu

Il est maintenant possible (pour la première fois au Yukon) de suivre le cours de maniement d'armes à feu en français. Il s'agit d'un cours d'une durée de 12 heures. Ce cours est présentement gratuit et ce, jusqu'au 1^{er} octobre 1998. Dépêchez-vous de vous inscrire au bureau du préposé principal des armes à feu au (867) 667-5969. Un minimum de 10 participants est requis.

L'hiver s'en vient



Abonnez-vous à l'Aurore boréale,
qui fait chaud au cœur

Nom:

Adresse

Faites parvenir votre chèque
au montant de 20 \$

à l'Aurore boréale, C.P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1